

**REJET DES ULTIMATUMS  
ET MENACES**

# **Alger promet une réciprocité «stricte et immédiate»**

Lire l'article de A. Z. page 3



**Le Quotidien**  
*Edition Nationale d'Information*  
**D'ORAN**

**Tebboune  
préside  
une réunion  
du Haut Conseil  
de sécurité** P. 3



**INDUSTRIE MÉCANIQUE**

**Accord  
de partenariat  
entre le groupe  
ACS et  
l'italien SIGIT** P. 4

**COMMUNICATION**

**Meziane  
insiste sur  
l'importance  
de l'objectivité  
pour les  
journalistes** P. 4



**ANALYSES MÉDICALES**

**Des spécialistes  
dénoncent «dérives» et  
«pratiques  
illégales»**

Lire l'article de  
M. Aziza page 5

**ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU À GHAZA**

**Appel à faire pression sur l'entité sioniste**

Lire l'article de Mohamed Mehdi page 2

## Accord de cessez-le-feu à Ghaza Appel à faire pression sur l'entité sioniste

**Vendredi 41<sup>e</sup> jour de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, Ghaza continue de compter ses martyrs et en enregistre de nouveaux. Dans son bilan statistique publié jeudi, le ministère de la Santé a indiqué que le nombre de victimes du génocide israélien a atteint 48.365 martyrs et 111.780 blessés. Ce nouveau bilan comprend 17 corps de martyrs retrouvés sous les décombres et 19 blessés enregistrés durant les précédentes 24 heures.**

Mohamed Mehdi

**A**u 41<sup>e</sup> jour du cessez-le-feu, l'armée sioniste continue de transgesser l'accord et de tirer sur les Palestiniens de Ghaza. Hier, la chaîne satellite Al-Aqsa a rapporté que des véhicules militaires israéliens ont ouvert le feu, tôt dans la matinée, près de la ville d'Abasan al-Kabira, à l'est de Khan Younes, dans le sud de l'enclave. De son côté, Al Jazeera a rapporté deux autres attaques sionistes, dont l'une a eu lieu au centre de la ville de Rafah, au sud de l'enclave, où un Palestinien est tombé en martyr dans le bombardement d'un drone israélien, alors que dans la seconde des navires de guerre sionistes ont tiré sur deux pêcheurs palestiniens dans la région Al-Soudaniya, au nord-ouest de la ville de Ghaza, faisant deux blessés.

### DES DOUTES SUR LE LANCEMENT DE LA 2<sup>E</sup> PHASE DES NÉGOCIATIONS

A la veille du dernier jour de la première phase prévue dans l'accord de cessez-le-feu, l'Egypte a annoncé le début des discussions portant sur la deuxième phase. Selon Al Jazeera, l'Organisme général de l'information égyptien a déclaré que des «discussions intensives ont commencé au Caire en présence qatarie, américaine et israélienne pour discuter des prochaines étapes de l'accord de cessez-le-feu à Ghaza, dans le cadre des efforts visant à assurer la mise en œuvre des accords convenus».

Cependant, rien n'est encore sûr que la deuxième phase des discussions aura lieu, compte tenu des attaques sionistes à Ghaza et en Cisjordanie occupée, leurs déclarations insinuant clairement leur volonté de «prolonger la première phase», tout en exigeant le «désarmement» du Hamas et des autres factions de la résistance palestinienne. A ce propos, le Hamas appelle à une «pression internationale sur Israël au sujet du cessez-le-feu» et confirme une fois de plus son «engagement total» à mettre en œuvre «toutes les clauses».

«Avec la fin de la première phase de l'accord de cessez-le-feu et l'échange de prisonniers, le Mouvement de résistance islamique (Hamas) confirme son engagement total à mettre en œuvre toutes les clauses de l'accord dans toutes ses étapes et ses détails», indique un communiqué du Hamas. La déclaration appelle la «commu-

nauté internationale» à «faire pression sur l'occupation sioniste pour qu'elle s'engage pleinement dans l'accord, et pour qu'elle entre sans délai dans la deuxième phase». Rappelons que Hamas a, à plusieurs reprises, annoncé son rejet catégorique des tentatives israéliennes de «prolonger la première phase» dans le but de faire libérer les détenus sionistes pour, ensuite, revenir aux bombardements de Ghaza. Selon l'accord annoncé le 19 janvier dernier, la deuxième phase est censée inclure la prise de mesures visant à mettre fin définitivement à la guerre.

### LE QATAR DEMANDE À LA CIJ DES ÉCLAIRCISSEMENTS CONCERNANT LE TRAVAIL DE L'UNRWA EN PALESTINE

Le Qatar a soumis, hier, un mémo-randum écrit à la Cour internationale de justice (CIJ), soulignant l'obligation d'Israël d'autoriser l'ONU et d'autres organisations internationales à opérer en Israël et dans le territoire palestinien occupé, rapporte Al Jazeera English (AJE).

Le mémorandum demande des éclaircissements sur les responsabilités d'Israël concernant la présence et les activités des agences de l'ONU, en particulier l'agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), ainsi que d'autres organisations internationales et d'Etats tiers. Le document souligne également «la nécessité de respecter et de protéger les biens de l'ONU et des organisations internationales, y compris les écoles, les installations médicales, les transports et les infrastructures hydrauliques», «la nécessité de protéger le personnel humanitaire et médical travaillant dans ces zones», ainsi que «l'acheminement de l'aide humanitaire».

Le Qatar estime que l'avis de la CIJ clarifierait les questions juridiques cruciales pour garantir les moyens de subsistance du peuple palestinien et son droit inaliénable à l'autodétermination.

### L'ALGÉRIE CONDAMNE LES VIOLATIONS DU DROIT INTERNATIONAL

L'Algérie a fermement condamné les violations graves et continues du droit international par les forces d'occupation sionistes, appelant tous les pays et organes des Nations Unies à garantir la reddition de comptes et la

## ANALYSE

Mustapha Aggoun

### Chronique d'un psychodrame franco-français

oyer de ressentiment et un pourvoyeur de délinquance. Il y a quelque chose de fascinant dans cette capacité à dire tout et son contraire avec le même aplomb.

Quant à Retailleau, il incarne à merveille cette droite étriquée qui se rêve en dernier rempart contre l'invasion fantasmée. Son discours est un savant mélange de colonialisme mal digéré, de fictions historiques et de slogans sécuritaires, le tout enrobé d'un mépris à peine dissimulé pour tout ce qui ne correspond pas à sa vision étriquée de la France. Mais l'Algérie, contrairement à ce que pensent ces stratèges de pacotille, ne vit pas suspendue aux déclarations des politiciens français. Elle avance, avec ses contradictions, ses ambitions et ses défis. Ce pays n'a pas besoin de la France pour exister, et c'est bien ce qui rend fous ceux qui, ici, ne se sont jamais remis de l'indépendance.

Cette campagne anti-algérienne n'est pas seulement une démonstration de cynisme, c'est aussi un écran de fumée. Car pendant que l'on agite le spectre du péril islamiste, que l'on désigne l'Algérie comme le grand Satan, la situation en France continue de se dégrader. Les services publics sont à l'agonie, les agriculteurs crient famine, le pouvoir d'achat fond comme neige au soleil, et la grogne sociale s'intensifie. Mais plutôt que de s'attaquer à ces problèmes concrets, les dirigeants préfèrent détourner l'attention avec des polémiques stériles. C'est la grande magie de la politique spectacle, au lieu de répondre aux vraies préoccupations de leurs citoyens, on leur vend des ennemis imaginaires. On leur fait croire que la sécurité de la France dépend de la vigilance face au Ramadhan, que le pays serait plus prospère s'il arrêtait d'accueillir des migrants, et que tout irait mieux si l'on pouvait enfin solder «l'héritage algérien».

En réalité, cette croisade absurde contre l'Algérie et les musulmans de France ne fait qu'illustrer l'impasse intellectuelle dans laquelle se trouvent ceux qui prétendent gouverner la France. Incapables de proposer un projet de société cohérent, ils se contentent d'agiter les peurs, de souffler sur les braises du ressentiment et de flétrir les plus bas instincts d'une partie de l'électorat. Mais à force de jouer avec le feu, ils finiront par se brûler. L'histoire nous a montré que ces stratégies de division finissent toujours par se retourner contre leurs auteurs. En attendant, le carnaval continue, avec Macron et Retailleau en chefs d'orchestre, et une extrême droite hilare qui observe le spectacle, ravie de voir ses idées normalisées.

justice. Dans son intervention, mercredi, lors d'une séance de dialogue avec le Haut-commissaire aux droits de l'homme à propos de la situation dans les territoires palestiniens occupés, y compris El-Qods Est, l'ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie auprès du Bureau des Nations Unies à Genève et des organisations internationales en Suisse, M. Rachid Bladéhane, a indiqué que l'Algérie «condamne fermement les violations graves et continues du droit international par les forces d'occupation» sionistes et par «les colons, commises contre le peuple palestinien sans défense vivant sous le joug de l'occupation depuis plus de 76 ans», rapporte l'APS.

Commentant le rapport du Haut-commissaire aux droits de l'homme, M. Bladéhane a estimé que

«les tentatives de créer une équivalence entre la puissance occupante et l'Etat de Palestine occupée concernant les obligations et devoirs sont infondées et non conformes aux exigences du droit international», malgré la mention dans le rapport de «l'avis consultatif de la Cour internationale de justice (CIJ) et le refus de l'occupation de coopérer avec le Bureau du Haut-commissaire pour enquêter sur toutes les violations». «Il s'agit là d'un déni de toutes les obligations et engagements internationaux», affirme encore le représentant de l'Algérie.

«Après des décennies de génocides systématiques, de déplacements forcés, de démolition de maisons, de construction de colonies illégales et de mise en place d'un système d'apartheid, le dernier génocide à Ghaza a été un crime contre l'humanité sans précédent à travers le monde, dont les conséquences catastro-

phiques empêchent à ce jour le retour à une vie sécurisée pour les habitants de Ghaza», a-t-il ajouté.

A cette occasion, le diplomate algérien a réitéré la position de l'Algérie «soutenant le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant selon les références internationales reconnues, et appelant à la nécessité pour la puissance occupante de respecter les termes de l'accord de cessez-le-feu à Ghaza, en permettant le retour des habitants dans leurs foyers et l'acheminement de l'aide humanitaire sans conditions ni restrictions». En outre, l'Algérie a appelé tous les pays et organes des Nations Unies à «garantir la reddition de comptes et la justice ainsi que la réparation des préjudices pour toutes les violations du droit international» commises par l'occupation sioniste contre le peuple palestinien.

## Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
ORAN - PRESSE  
au Capital de 195.923.000,00 DA

**Président**  
**Directeur Général**  
**Directeur de la Publication**  
Mohamed Abdou BENABBOU

**Direction - Administration**  
**Rédaction**  
63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran  
Tél. 041.23.25.22  
23.25.23 / 23.25.24  
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

**Fax Pub:** 041.23.25.21  
**Fax et Rédaction:** 041.23.25.20  
**Imp. : Oran :** imprimerie  
"Le Quotidien d'Oran"  
**Alger :** imprimerie "Le Quotidien d'Oran"  
**Constantine :** S.I.E.

**INTERNET:** <http://www.lequotidien-oran.com>  
**E-mail :** [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)  
**Diffusion :** Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE

## Rejet des ultimatums et menaces Alger promet une réciprocité «stricte et immédiate»



A. Z.

**L**e climat de plus en plus délétère qui imprègne les relations entre l'Algérie et la France a franchi un nouveau cap ces derniers jours. Dans le sillage des déclarations, mercredi dernier, du Premier ministre français, François Bayrou, qui a fixé « un ultimatum » aux autorités algériennes de quatre à six semaines pour reprendre les ressortissants algériens expulsés. Dans le cas contraire, le même responsable a menacé de suspendre les accords de 1968. Des propos qui ont provoqué une profonde indignation au sein de l'opinion publique algérienne, notamment à travers des déclarations reprises par les médias algériens, et qui viennent de faire l'objet d'une réaction officielle du gouvernement algérien.

En effet, le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines a indiqué, dans un communiqué publié jeudi dernier, que l'Algérie rejette les ultimatums et les menaces, et appliquera une réciprocité «stricte et immédiate» à toutes les restrictions apportées aux mobilités par la France. «Dans la montée en cadence de l'escalade et des tensions que la partie française a imprimées à la relation entre l'Algérie et la France, l'Algérie n'a pris l'initiative d'aucune rupture et a laissé la partie française en assumer seule la responsabilité pleine et entière», relève le communiqué. Précisant que l'Algérie «s'est astreinte au calme, à la mesure et à la retenue. Ce faisant, elle n'avait pour objectif que d'exercer ses droits et d'assumer ses devoirs vis-à-vis de ses ressortissants vivant en France. Le droit français, les conventions bilatérales, le droit européen et le droit international

sont tous du côté de l'Algérie, notamment en matière de protection consulaire de ses ressortissants», indique le ministère des Affaires étrangères. Non sans déplorer que «les manquements constatés aux obligations nationales et internationales sont le fait de la partie française, comme en témoigne le recours abusif et arbitraire aux décisions administratives d'éloignement des ressortissants algériens, les privant de l'usage des voies de droit que leur garantit la législation française elle-même». Ajoutant que «l'Algérie, quant à elle, est attentive à sa position internationale et reste attachée au respect de l'intégralité du corpus juridique régissant les mobilités entre l'Algérie et la France, sans sélectivité et sans détournement de ses vocations, telles qu'elles ont été identifiées conjointement par l'Algérie et la France».

Poursuivant sur le même ton de fermeté, le communiqué souligne que «dans ce même esprit, l'Algérie rejette catégoriquement les ultimatums et les menaces. De la même manière, elle appliquera une réciprocité stricte et immédiate à toutes les restrictions apportées aux mobilités entre l'Algérie et la France». Assurant à ce propos que «toute remise en cause de l'Accord de 1968, qui a été au demeurant vidé de toute sa substance, sera suivie de la part de l'Algérie d'une même remise en cause des autres accords et protocoles de même nature, sans préjudice d'autres mesures que ses intérêts nationaux lui dicteraient d'adopter».

Tout en soutenant qu'«ainsi, l'extrême droite française revanche et haineuse aura réussi son pari. La relation algéro-française qu'elle a prise en otage aura été mise au service de basse œuvres politiciennes indigues d'elle».

## Tebboune préside une réunion du Haut Conseil de sécurité



**L**e président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, jeudi, une réunion du Haut Conseil de sécurité, indique un communiqué de la Présidence de la République.

«Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Haut Conseil de sécurité», lit-on dans le communiqué.

### Raïna Raïkoum

Belkacem Ahcène Djaballah

#### Réglementer, c'est bien ? Réguler, c'est mieux !

des «chutes». La corruption et l'affairisme douteux, voies, paraît-il, de l'enrichissement rapide et facile étant devenus une sorte de voie royale où les chances de réussite semblent plus élevées que les risques d'échec, les leçons n'étant jamais totalement tirées. Ceci dit sans parler de l'ignorance de toute morale et de l'absence d'un minimum de sens civique, les pratiques religieuses servant, hélas, bien souvent, de paravent facile à monter. Elles peuvent même servir de «laissez-passer» ici-bas.

Il s'agit, ici, surtout, de rendre hommage aux institutions indépendantes de veille, de contrôle et de régulation des opérations politiques, financières, commerciales existantes. Comme l'Anie ! Comme la Cour constitutionnelle ! Comme le Cndh ! Comme... Et, demain, comme les Autorités et/ou organismes indépendants de régulation, plus que de réglementation car celle-ci existe déjà, dans le domaine de la presse et de la communication. «L'ingénierie culturelle et médiatique» nationale si souhaitée par tous ne pourra que sortir renforcée.

PS: Qu'est-ce qu'on entend par régulation ? La régulation n'est apparue que récemment dans le domaine de l'audiovisuel. Sa définition varie d'une discipline à une autre. En mécanique elle signifie «l'ajustement conformément à une règle ou norme, d'une pluralité de mouvements et d'actions et de leurs effets».

Pour les sciences de la vie «c'est la capacité d'un organisme à contrôler, à maintenir dans certaines limites ses propres réactions à des perturbations exogènes». En philosophie on pourrait retenir «un arbitrage entre des libertés fondamentales».

Par ailleurs s'il fallait faire le rapprochement entre Réglementation et Régulation, on dirait que si «la réglementation fixe les bases du système, la régulation est chargée de le faire fonctionner pour une bonne mise en œuvre de la réglementation».

## Sahara occidental L'APN condamne la visite du président du Sénat français dans les territoires occupés

**L**'Assemblée populaire nationale (APN) a exprimé sa ferme condamnation et sa profonde indignation suite à la visite du président du Sénat français dans les territoires occupés du Sahara occidental, la qualifiant de "grave dérivation de l'extrême droite" et de "violation flagrante du droit international et des résolutions des Nations Unies".

L'APN a estimé, dans un communiqué publié mercredi, que la visite du président du Sénat français au Sahara occidental occupé constituait "une grave dérivation de

l'extrême droite qui désormais domine la scène politique française et une violation flagrante du droit international et des résolutions onusiennes pertinentes".

Cette visite intervient dans "le contexte des tentatives manifestes de la vieille école colonialiste", qui s'est emparée des institutions françaises, visant à conférer "une légitimité factice à l'occupation marocaine", ajoute le communiqué.

Cette visite est une violation du droit international et de la légalité internationale et va à l'encontre de la volonté du peuple sahraoui et de son droit à l'autodétermination, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations Unies, soutient l'APN.

Et d'ajouter que "cette attitude révèle la poursuite des politiques coloniales révolues qui bafouent les principes de la légalité internationale et le statut juridique du Sahara occidental en tant que territoire non autonome en attente de décolonisation sous l'égide des Nations Unies".

## Contrat de concession pour l'Italien Bonifiche Ferraresi

### Le projet de céréales et de légumineuses à Timimoun sur de bons rails

El-Houari Dilmi

L'Algérie vient de sauter un autre pas décisif dans son ambition de renforcer sa sécurité alimentaire et de moderniser son agriculture.

En effet, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a accordé, jeudi à Alger, un contrat de concession à la société italienne Bonifiche Ferraresi (BF) pour la réalisation d'un projet intégré de production de céréales, de légumineuses et de pâtes alimentaires dans la wilaya de Timimoun. Le contrat a été remis par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, au président du Conseil d'administration de «BF El Djazair», Mustapha Houari, et ce, lors d'une cérémonie organisée au siège du ministère.

A l'issue de la cérémonie, Cherfa a déclaré à la presse que l'octroi du contrat de concession, d'une durée de 40 ans renouvelable, traduit l'engagement de l'Etat à soutenir l'investissement agricole, soulignant que la réalisation de ce projet avance dans de «très bonnes» conditions. Le projet est entré dans la phase de mise en œuvre effective, après l'entame par la société «BF» de l'installation du chantier, le forage de puits et le montage des équipements de mise en valeur et d'irrigation à pivot central, a précisé le ministre, ajoutant que l'emblavement débutera à la saison labours-semailles. «Le projet a connu un bon départ et devrait connaître une forte impulsion en avril prochain, avec le début de l'embla-

vement en légumes secs», a-t-il ajouté. De son côté, M. Houari a qualifié l'obtention, par la société «BF», d'un contrat de concession de «moment historique et stratégique», reflétant la solidité des relations algéro-italiennes. Il a fait savoir que le conseil d'administration de la société se réunira le 11 mars prochain pour examiner les moyens permettant d'accélérer la cadence de réalisation du projet. S'étendant sur une superficie de 36.000 hectares dans la wilaya de Timimoun, ce projet est destiné à la production de blé, lentilles, haricots secs et pois chiches, ainsi qu'à la culture des oléagineux comme le soja. Il prévoit également la construction d'unités de transformation pour la fabrication de pâtes alimentaires, de silos de stockage et d'autres structures vitales. Ce projet, d'une valeur totale de 420 millions de dollars, contribuera au renforcement de la production nationale de céréales et de légumes secs, à l'augmentation des exportations hors hydrocarbures à travers l'exportation des pâtes alimentaires, mais aussi à la création de plus de 6.700 emplois. Il est le fruit d'un partenariat entre le Groupe italien «BF» et l'Etat algérien, représenté par le Fonds national d'investissement (FNI), dans le cadre d'un accord-cadre paraphé en juillet 2024.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux visant à renforcer la sécurité alimentaire, à travers la mise en œuvre du Plan national de développement des cultures stratégiques (céréales, légumineuses, plantes sucrières et oléagineuses, graines et lait).

## Industrie mécanique

### Accord de partenariat entre le groupe ACS et l'italien SIGIT

Le Holding Algeria Chemical Specialties (ACS) a signé, jeudi à Alger, un accord de partenariat avec l'entreprise italienne «SIGIT», spécialisée dans la fabrication de pièces de carrosseries en plastique et en caoutchouc pour les fabricants automobiles, visant à lancer la production de pièces en plastique et en caoutchouc, indique un communiqué du ministère de l'Industrie.

Cet accord, dont la cérémonie de signature a été présidée par le ministre de l'Industrie, M. Sifi Ghribi, tend à lancer la production de pièces en plastique et en caoutchouc à travers la filiale, le groupe Plastique et Caoutchouc (ENPC), en vue d'accompagner le secteur de l'industrie automobile pour la fabrication de ces pièces en Algérie et augmenter le taux d'intégration nationale, conformément aux instructions des pouvoirs publics.

Le ministère a précisé que cette étape constitue la première phase avant de développer ce partenariat vers la création d'une entreprise mixte spécialisée dans ce domaine avec le partenaire italien, en prévision du lancement d'autres marques de fabrication automobile.

Le partenaire étranger «s'est dit

disposé à réunir toutes les conditions nécessaires, en mettant à profit son expérience de plus de 60 ans, avec le transfert de technologie et la garantie du contrôle qualité, grâce à ses laboratoires de pointe dans le domaine de la certification de conformité», selon le communiqué.

Il a également réaffirmé son engagement à transférer une partie de ses commandes extérieures vers l'Algérie, afin de «contribuer au renforcement des exportations algériennes en la matière aux différentes grandes marques mondiales : Volkswagen, Mercedes, Lamborghini, Audi et Stellantis».

A cette occasion, le ministre de l'Industrie a mis l'accent sur l'importance du transfert de la technologie et de la formation, ainsi que la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de ce plan, conformément aux instructions de Monsieur le président de la République, pour le développement du tissu industriel, l'augmentation du taux d'intégration nationale, la création de richesses et d'emplois.

Une commission chargée de la sous-traitance dans le secteur des pièces de rechange automobiles a été installée, a fait savoir le ministre.

## Communication

### Meziane insiste sur l'importance de l'objectivité pour les journalistes



Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a insisté, jeudi à Alger, sur l'importance pour les journalistes de faire preuve d'objectivité et d'acquérir les aptitudes pratiques leur permettant de s'acquitter pleinement de leur devoir et de leur rôle.

Président l'ouverture d'une session de formation spécialisée au profit de journalistes de différents médias nationaux, axée sur «les techniques de communication dans la pratique journalistique», M. Meziane a souligné que «les médias, notamment audio-visuels, peuvent apporter une valeur ajoutée en cultivant le citoyen et en l'informant», tout en insistant sur l'importance de la formation «en tant que mécanisme essentiel pour soutenir les journalistes et les établissements médiatiques».

Et d'ajouter que «la promotion du travail et de la performance des établissements médiatiques est liée à différentes dimensions,

dont la dimension politique s'agissant de l'accompagnement

journalistes en tant que «leaders d'opinion», le ministre a rappelé que «la finalité du métier de journaliste est d'éclairer la société».

Evoquant la responsabilité sociale qui incombe aux journalistes, M. Meziane a souligné que «les médias, notamment audio-visuels, peuvent apporter une valeur ajoutée en cultivant le citoyen et en l'informant», tout en insistant sur l'importance de la formation «en tant que mécanisme essentiel pour soutenir les journalistes et les établissements médiatiques».

Et d'ajouter que «la promotion du travail et de la performance des établissements médiatiques est liée à différentes dimensions, dont la dimension politique

s'agissant de l'accompagnement

## Renouvellement par moitié des membres du Sénat

### 426 dossiers de déclaration de candidature acceptés

Le nombre de dossiers de déclaration de candidature aux élections du renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation, prévues le 9 mars prochain, a atteint 426 dossiers sur un total de 629 dossiers déposés depuis le début de l'opération, le 23 janvier dernier, a indiqué jeudi l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans son bilan final.

Le nombre de dossiers de déclaration de candidature déposés auprès de l'ANIE jusqu'au 16 février en cours a atteint 629 dossiers, dont 410 dossiers d'élus parrainés par 23 partis politiques, et 219 dossiers d'élus indépendants», indique la même source, précisant que «426 dossiers ont été acceptés, dont 249 dossiers déposés par des candidats parrainés par 20 partis politiques, et 177 dossiers d'élus indépendants». Il s'agit de «202 dossiers déposés par des membres des Assemblées populaires de wilaya (APW), et 224 déposés par des membres des Assemblées populaires communales (APC)».

Quant aux recours déposés au niveau des tribunaux administratifs, l'ANIE fait état de «164 recours, dont 152 rejetés et 12 acceptés ayant fait l'objet d'appel par l'Autorité indépendante», alors que le nombre de recours introduits au niveau des tribunaux administratifs d'appel est de «127 en appel, dont 120 rejetés et 07 retenus en application des dispositions judiciaires».

«03 recours introduits au niveau du Conseil d'Etat ont été rejetés car insusceptibles de recours», précise la même source. Selon le bilan le nombre des membres de l'électorat a atteint «27241 électeurs, dont 2350 membres des Assemblées populaires de wilaya (APW) et 24891 membres des Assemblées populaires communales (APC)». «Au total 742 formulaires de déclaration de candidature ont été retirés, dont 503 par des candidats parrainés par des partis politiques et 239 par des candidats indépendants».

## Analyses médicales

**Des spécialistes dénoncent «dérives» et «pratiques illégales»**

M. Aziza

**L**e Syndicat algérien des laboratoires d'analyses médicales (SALAM), l'Association des laboratoires d'analyses médicales l'ALAM, ainsi que des professionnels de la santé sont revenus à la charge pour dénoncer encore une fois les «dérives» et les «pratiques illégales» de l'activité de la biologie médicale, dans certaines structures et régions du pays.

Ils réclament haut et fort une réglementation claire et précise afin de définir qui fait quoi dans la biologie médicale, avec l'enjeu principal de protéger la profession et les patients de l'exercice illégal de l'activité, notamment par des structures non conformes et par des personnes non formées en biologie médicale. En signalant que cette discipline est une spécialité médicale à part entière, exercée par des médecins et pharmaciens titulaires du Diplôme d'études médicales spécialisés (DEMS) en biologie médicale.

Lors d'une journée d'étude sur «la réglementation et la pratique de la biologie médicale et de la médecine de laboratoire en Algérie» organisée jeudi dernier, à Alger, par le syndicat SALAM et l'association l'ALAM, les intervenants ont mis en garde contre ces pratiques qui peuvent être dangereuses sur la santé.

Le professeur Issam Frigaa, chef du centre d'hématologie et de transfusion sanguine au CHU Mustapha, a affirmé que l'exercice de la biologie médicale est très sensible dans le processus de prise en charge du patient, que ce soit pour le diagnostic, le traitement ou l'adaptation thérapeutique et la prévention. Mettant l'accent sur la nécessité d'établir un cadre organisationnel et réglementaire pour cette activité par rapport à la qualité, la précision et l'accès aux professionnels

habiletés à réaliser et interpréter des analyses de biologie médicale. En insistant sur le fait que cette activité doit être strictement réglementée. Car, dit-il, «des erreurs dans la réalisation des analyses médicales, l'utilisation d'un réactif inadéquat ou une mauvaise interprétation des résultats peuvent s'avérer fatales pour le patient». Il précise «nous sommes amenés quotidiennement à corriger des diagnostics faussés par ce type d'erreurs». 70 à 80% des diagnostics dépendent de l'activité de la biologie médicale, ajoute le spécialiste.

Le Pr Frigaa a soulevé dans la foulée le problème de perturbation dans l'approvisionnement en réactifs nécessaires pour effectuer des analyses ou un bilan biologique. Soulignant que le problème est lié aux programmes prévisionnels d'importation des produits pharmaceutiques, des dispositifs médicaux et des matières premières.

Le Dr Abdelhalim Chachou, président de l'Association des laboratoires d'analyses médicales (ALAM) a retracé lors de son intervention, l'historique de la biologie médicale en Algérie, précisant que les problèmes ont commencé précisément en 2008. Le Dr Ali Boudjemaa, président de SALAM, abonde dans le même sens en affirmant que «nous avons évoqué les dérives réglementaires, qui vont des textes parus depuis 2008 jusqu'au statut des biologistes de santé publique, dont les dispositions portent confusion». Et d'expliquer qu'il est vrai que ce corps participe à l'activité des laboratoires d'analyses, mais on lui confère, malheureusement, les prérogatives de médecins et de pharmaciens spécialisés en biologie médicale. Et d'enchaîner «on lui attribue le statut de biologiste médical, c'est-à-dire la responsabilité de l'interprétation et de

la validation des analyses médicales, ce qui est inconcevable».

Le Dr Boudjemaa a affirmé que son syndicat a déjà soulevé ce problème devant les autorités concernées, tout en formulant des propositions, mais, dit-il, «jusqu'à présent, nos propositions n'ont pas trouvé d'échos».

Il relativise en affirmant que sur la question de la pratique illégale de la biologie médicale par des professionnels non habilités, notamment les pharmaciens d'officine, certains médecins hématologues, des endocrinologues... et même dans des salles de soins, il y a eu, dit-il, «une certaine progression du point de vue réglementaire», suite à des concertations avec le ministère de la Santé. Mais, regrette-t-il, cette avancée n'a pas été palpable sur le terrain. Le président du syndicat est revenu sur la question de la mise à jour de la nomenclature tarifaire des analyses médicales pour le remboursement par les caisses de sécurité sociale CNAS, laquelle date des années 70. Dr Ould Rouis Hachmi a résumé la situation de la biologie médicale tant dans le secteur public que libéral, en la qualifiant de «cacophonique». Précisant qu'avant il y avait une garantie de compétence à travers les diplômes, mais aujourd'hui, regrette-t-il, «on laisse des gens non formés en biologie médicale et en médecine valider des analyses médicales». Sans parler des laboratoires d'analyses et des cliniques qui font de la publicité, ce qui est contraire à la déontologie, la loi et l'éthique. «Toutes dérives nous font peur», alerte-t-il.

Les intervenants à cette journée d'étude ont affirmé qu'ils sont ouverts au dialogue. Ils comptent saisir le ministre de la Santé et le Premier ministre. Et dans le cas où leurs revendications ne trouveront pas d'échos, ils saisiront le président de la République.

**Industrie pharmaceutique  
L'OMS fait l'éloge de l'Algérie**

**L**e représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Phanuel Habimana, s'est félicité, jeudi, de la place stratégique de l'Algérie en Afrique dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, en s'adjugeant les premières places sur la liste des pays africains couvrant localement leurs besoins en médicaments, indique un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. Lors de l'audience accordée, au siège du ministère, par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, au représentant de l'OMS à la tête d'une importante délégation, les deux parties ont examiné «les moyens et capacités de l'Algérie dans le domaine de l'indus-

trie pharmaceutique en termes de production de médicaments et de différents dispositifs médicaux, ainsi que le système adopté en matière d'enregistrement des médicaments», ajoute le communiqué.

Dans ce contexte, M. Phanuel a

affirmé que «l'Algérie occupe une place stratégique en matière d'industrie pharmaceutique, lui a permis de s'adjuger les premières places sur la liste des pays africains couvrant localement leurs besoins en médicaments».

Pour préserver ce classement et

augmenter la part des exportations algériennes de produits pharmaceutiques et de dispositifs médicaux, le représentant de l'OMS a souligné l'importance de relancer le projet

unissant l'Organisation et l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, précise le communiqué.

M. Phanuel a adressé, en outre, une invitation spéciale à l'Algérie pour participer au forum mondial de l'OMS au profit des pays producteurs de produits pharmaceutiques.

Par ailleurs, le ministre s'est félicité du développement du secteur de l'industrie pharmaceutique en Algérie, précisant qu'il procèdera, avant la fin de l'année, à la production de matières premières pour la fabrication des médicaments anticancéreux, et que les portes du partenariat et de l'investissement dans l'industrie pharmaceutique demeurent ouvertes en Algérie, conclut le communiqué.

## Santé

**La chirurgie cérébro-vasculaire introduite dans la couverture sanitaire**

L'avenant d'une convention sur l'introduction des actes de chirurgie interventionnelle cérébro-vasculaire dans le cadre de la couverture sanitaire, a été signé, jeudi à Alger, entre la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et les cliniques privées de chirurgie cardiovasculaire conventionnées.

La cérémonie de signature a été présidée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb et le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, et ce à l'occasion de la Journée nationale de prise en charge des maladies vasculaires du cerveau central et périphérique.

Dans une allocution, le ministre du Travail a indiqué que «cet accord permettra à l'assuré social et à ses ayants droit atteints de pathologies cardio-vasculaires, de bénéficier du traitement, et ce en appui aux prestations sanitaires fournies par les établissements publics de santé».

Il a souligné que le ministère œuvre au «renforcement du partenariat avec le secteur privé de la santé, en vue d'étendre la prise en charge des pathologies compliquées dans le cadre du conventionnement, outre son engagement à promouvoir le conventionnement avec les cliniques privées nationales, à travers l'introduction de nouveaux actes médicaux, à même de réduire le nombre de cas nécessitant un transfert à l'étranger, qui était de 6 l'an dernier, à 5 types de pathologies seulement».

Le ministre a rappelé l'importance accordée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune,

à la prise en charge médicale des citoyens, partant de sa pleine conviction de la nécessité d'associer les compétences nationales.

Se félicitant également du progrès réalisé sur le plan de la numérisation, le ministre a annoncé le lancement de la version actualisée du portail électronique de conventionnement, reposant sur les techniques de l'intelligence artificielle (IA), en vue de renforcer la transparence et d'améliorer les prestations médicales.

De son côté, le ministre de la santé a affirmé que la signature de cet avenant visait à «élargir la couverture médicale accordée dans le cadre de cette convention, à travers l'introduction des interventions liées aux maladies cérébro-vasculaires, notamment la chirurgie des anévrismes cérébraux et des malformations artéioveineuses».

Cette convention tend également à mettre en avant «le rôle de la numérisation dans le développement du système de recrutement, à travers l'application de la version actualisée du portail national», selon le ministre.

Cette démarche améliore «la performance et facilitera les procédures pour les assurés sociaux, en sus de renforcer le recours aux nouvelles techniques d'analyses des données et l'amélioration des services».

Il a rappelé que l'Algérie avait réalisé au cours des dernières années, «des avancées considérables en matière d'amélioration des prestations de la santé publique, qui a connu plusieurs réformes, tant au niveau des structures sanitaires publiques que privées».

## Tébessa

**Saisie d'armes et de munitions**

Six (06) fusils à pompe, un fusil (01) de chasse et une quantité de munitions ont été saisis mercredi par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la zone de Feidh Amar Oued EL-Mansourah dans le Secteur militaire de Tébessa/5 RM, six (06) fusils à pompe, un fusil (01) de chasse et une quantité de munitions», précise le communiqué.

«Cette opération de qualité, qui vient s'ajouter à l'ensemble des résultats concrétisés sur le terrain, réaffirme la grande vigilance et la ferme détermination des Forces de l'Armée nationale populaire à éradiquer ce fléau et à assurer la sécurité et la quiétude sur l'ensemble du territoire national», a-t-on ajouté de même source.

## Turquie Appel du chef kurde Ocalan à dissoudre le PKK

**C**ris de joie et danses endiablées ont accompagné jeudi dans le sud-est à majorité kurde de la Turquie l'appel du fondateur et chef historique du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, Abdullah Ocalan, à tourner la page de la lutte armée.

Dans un message historique pour «la paix et une société démocratique», M. Ocalan, 75 ans, a ordonné au PKK de «déposer les armes et (...) se dissoudre», affirmant «assumer la responsabilité historique de cet appel». Son message, attendu depuis des semaines, a été lu en kurde puis en turc dans une salle bondée d'un hôtel d'Istanbul, sous une large photo prise le matin même, le montrant les cheveux blancs, devant une foule de journalistes et des «Mères du samedi», des femmes kurdes qui manifestent chaque semaine pour leurs proches disparus aux mains des autorités.

La guérilla livrée par le PKK, considéré comme un groupe terroriste par Ankara et ses alliés occidentaux, a fait plus de 40.000 morts depuis 1984. «Le message d'Apo (oncle, en kurde, comme le surnomme ses soutiens) est un message de paix, de fraternité, d'humanité, le message des droits et de la loi, de justice et d'égalité», s'enthousiasme Ferha Akbütük, une femme de 65 ans sur la grande place de Diyarbakir, la plus grande ville à majorité kurde du sud-est. Ni le président Recep Tayyip Erdogan ni son gouvernement n'ont réagi dans l'immédiat à l'appel de M. Ocalan. Seul un responsable du parti au pouvoir AKP, Efsan Ala, a estimé que «si l'organisation terroriste prend en compte cet appel (...), la Turquie sera libérée de ses chaînes».

### TERRAIN POLITIQUE

Une délégation du parti prokurde DEM s'est entretenue pendant trois

heures jeudi matin avec Abdullah Ocalan, détenu à l'isolement depuis sa capture au Kenya il y a 26 ans. Lors de précédentes rencontres avec les députés Abdullah Ocalan, avait exprimé sa «determination» à tourner la page de la lutte armée, évoquant son «pouvoir théorique et pratique de transférer le conflit du terrain de la violence au terrain juridique et politique». Ses deux précédents appels à la trêve, au début des années 2000 puis en 2013, ont toutefois fait long feu, cédant la place à des flambées de violence. Mais cette fois, «la puissance militaire de la Turquie empêche depuis longtemps le PKK d'agir sur le terrain», souligne Boris James, historien français spécialiste des Kurdes.

Pour le vice-président du DEM, Tuncer Bakirhan, qui l'a rencontré à trois reprises, M. Ocalan «ne veut pas seulement que les Kurdes soient libres de parler leur langue, mais que toute expression démocratique soit possible» dans le pays. Le gouvernement turc, qui a initié le processus par l'intermédiaire de son allié nationaliste du MHP, Devlet Bahceli, a proposé de le sortir de son isolement après vingt-six ans de détention. Une remise en liberté paraît cependant peu probable, étant donné les menaces de vengeance qui pèsent sur Abdullah Ocalan.

### A l'écart depuis les années 90

Le chef de l'Etat, qui s'est peu exprimé sur le sujet, avait confirmé à plusieurs reprises la politique de «la main tendue aux frères kurdes», principale minorité de Turquie (20% de la population environ), tout en accentuant la pression sur l'opposition, en particulier sur le parti DEM, dont dix maires ont été démis de leurs fonctions depuis leur élection l'an dernier. Des vagues d'arrestations ont été conduites contre des centaines de personnes - militants politiques, élus, artistes, journalistes - accusées de «terrorisme», dont M. Ocalan n'a pas dit un mot. Par ailleurs, et en dépit du charisme d'Abdullah Ocalan, une vaste incertitude pèse sur la réponse des combattants du PKK, pour la plupart repliés dans les montagnes de la région de Qandil, dans le nord de l'Irak. «Ocalan a été tenu à l'écart depuis le milieu des années 1990», rappelle Renad Mansour, spécialiste du centre de réflexion Chatham House. «Et il y a eu plusieurs directions du PKK qui ont développé des idées différentes sur la lutte armée», précise-t-il.

### CHANGEMENT SISMIQUE

Pour Boris James, historien français spécialiste des Kurdes, «quand Ocalan parle d'autodissolution du PKK, il n'engage pas du tout les gens qui se trouvent à Qandil», remarque-t-il. «Il n'envisage pas le problème kurde à l'échelle régionale dans son discours.» Or, la Turquie accuse le PKK de combattre dans le nord-est de la Syrie au côté des Forces démocratiques syriennes (FDS), le long de sa frontière sud. Le chef des FDS, Mazloum Abdi, s'est empressé de préciser que «cet appel du PKK le concerne lui et ne concerne pas nos forces». «Il y a une différence majeure entre l'appel à la paix d'Ocalan et sa concrétisation», convient Hamish Kinneir, analyste pour Verisk Maplecroft. Il mise néanmoins sur «le statut d'Ocalan en tant que chef spirituel du mouvement» pour saluer un «changement sismique non seulement pour la Turquie, mais pour la région». Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a voulu voir dans cet appel «une lueur d'espoir». Dans le sud-est de la Turquie, après les cris de joie de l'après-midi, aucune célébration notable n'a cependant été rapportée jeudi soir.

### Maroc

## Vague de boycott historique contre la vie chère

**L**e Maroc connaît une vague de boycott sans précédent visant plusieurs produits de consommation courante, une initiative décrite comme la plus massive de l'histoire du pays qui prend de l'ampleur à l'approche du mois de Ramadhan, et exprime le ras-le-bol des citoyens face à la flambée des prix qui impacte leur pouvoir d'achat. Lancée jeudi sur les réseaux sociaux, la campagne s'est propagée à une vitesse fulgurante, ciblant des produits dont les hausses de prix ont été jugées injustifiées. Face à cette mobilisation, le gouvernement marocain reste silencieux, incapable d'apporter des mesures concrètes pour protéger le pouvoir d'achat des citoyens.

En quelques heures seulement, la campagne a suscité une adhésion massive, avec des millions de Marocains appelant à un boycott actif afin de dénoncer la crise économique et l'inaction des autorités. Dans ce contexte, une vidéo publiée par une militante a dépassé 2,6 millions de vues en moins de 24 heures, illustrant ainsi l'ampleur du mécontentement populaire. De nombreux internautes ont affirmé leur détermination à poursuivre cette action jusqu'à ce que des mesures concrètes soient prises contre la spéculation et l'augmentation continue des prix. Face à cette colère croissante, le président du groupe parlementaire du Parti du progrès et



des discours justificatifs qui ne font qu'alimenter la colère populaire. Il a enfin mis en garde contre les conséquences d'un tel immobilisme, affirmant que le mépris du gouvernement face à cette crise risque d'attiser une contestation d'une ampleur inédite. Il a rappelé que certains ministres eux-mêmes ont reconnu la gravité de la situation sans pour autant proposer de solutions concrètes. Si rien n'est fait, cette vague d'inflation pourrait bien déclencher un mouvement de protestation similaire à celui de 2018, mais d'une intensité encore plus forte, a-t-il averti.

## Quand le roitelet joue au prophète



Par Mustapha Aggoun

**L**e roi Mohammed VI, commandeur des croyants, a pris une décision inédite : interdire aux Marocains d'accomplir le sacrifice rituel du mouton. Un tel décret, s'il peut être justifié par des raisons économiques ou sanitaires, revêt en réalité une portée bien plus profonde, une démonstration de pouvoir qui dépasse de loin la simple gestion du quotidien.

Il ne s'agit pas ici de discuter de la validité théologique d'un tel geste. Ce qui importe, c'est l'usage qui en est fait. Car derrière cette interdiction se cache une ambition bien plus vaste : celle d'affirmer, une fois de plus, que le souverain chrétien détient non seulement le pouvoir politique, mais aussi le monopole de l'interprétation et de l'application du droit marocain. Il est l'un des rares pays où le chef de l'Etat s'arrogue le titre de «commandeur des croyants», un héritage historique qui le place au-dessus des oulémas et des institutions religieuses. Cette position permet à Mohammed VI d'agir comme un véritable arbitre de la foi, non pas seulement pour protéger la religion, mais pour mieux en faire un outil d'asservissement.

En interdisant le sacrifice de l'Aïd, il rappelle au peuple marocain qu'il est le seul maître des rites et des traditions. Ce faisant, il s'inscrit dans la continuité de ses prédecesseurs, qui ont toujours marié la religion avec habileté pour assurer leur autorité. Le roi devient ainsi une figure qui ne se contente plus d'appliquer la loi divine, mais qui la façonne à sa guise.

Ce geste rappelle étrangement les actes des califes omeyyades et abbassides, qui modifiaient les dogmes en fonction des intérêts politiques. C'est aussi une manière implicite de se rapprocher de la figure prophétique de son ancêtre, le prophète Mohammed. Le message est clair : l'islam au Maroc n'est pas celui des savants, ni du peuple, mais celui du roi. Si l'argument religieux est si puissant dans ce décret, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur les autres pratiques qui gangrènent la société marocaine et qui, elles, ne sont pas frappées d'interdiction royale.

Pourquoi un tel décret n'a-t-il pas été pris contre la culture massive du cannabis, qui fait du Maroc le premier producteur mondial de haschich ? Chaque année, des tonnes de résine de cannabis transitent par le pays, alimentant les réseaux criminels et corrompant une partie de l'économie. Ce fléau, qui détruit des vies et gangrène la jeunesse, n'a jamais fait l'objet d'une fatwa royale interdisant sa culture ou son commerce. Pire encore, il est souvent toléré, voire organisé, sous le regard bienveillant des autorités. Et que dire du tourisme sexuel, qui fait du Maroc une destination prisée pour les déviances les plus abjectes ? L'exploitation des mineurs dans certaines villes touristiques est un secret de Polichinelle. Pourtant, aucun décret royal n'est venu frapper d'interdiction ces pratiques honteuses qui souillent l'image du pays. Le pouvoir ne semble donc manier l'interdit religieux que lorsqu'il lui est utile. Il ne sert ni la morale, ni le bien commun, mais uniquement la consolidation de l'autorité royale. Depuis des siècles, le pouvoir marocain a toujours utilisé la religion comme un levier de contrôle social. Sous Hassan II, l'islam officiel était celui de la soumission totale au roi. Toute opposition, même politique, était rapidement qualifiée d'hérésie ou de complot contre l'ordre divin. Aujourd'hui, Mohammed VI perpétue cette tradition en imposant une lecture religieuse qui sert avant tout ses intérêts. L'interdiction du sacrifice n'est pas une mesure neutre. C'est un acte d'autorité qui rappelle au peuple que la foi est sous contrôle, que les rites ne sont pas immuables et que leur pratique dépend du bon vouloir du souverain. Si réellement le roi voulait s'attaquer aux problèmes de la société marocaine par le prisme de la religion, il aurait pu décreté la fin de la corruption endémique, interdire l'exploitation des plus vulnérables ou encore mettre fin aux pratiques mafieuses qui gangrènent le pays. Mais ces interdits-là ne servent pas le pouvoir.

En fin de compte, ce n'est pas la religion qui guide ces décisions, mais bien la politique. L'islam au Maroc est devenu une arme, maniée avec précision pour renforcer l'autorité du trône. Et tant que ce pouvoir continuera d'instrumentaliser la foi au lieu de servir le peuple, les Marocains ne seront que des croyants sous tutelle, associant divin et royal dans un hymne chanté jour et nuit.

## Le monde se sinise

Par Arezki Derguini

Suite et fin

**L**es élites européennes ne veulent pas admettre la vulnérabilité de leur Union européenne, comme si elles craignaient que reconnaître leur faiblesse ce soit comme admettre la force des autres. Elles comptent faire croire les autres en leur puissance sans y croire eux-mêmes. Que peut l'Allemagne, l'Italie ou la France, puissances industrielles de l'Union, face à la Russie, son gaz et ses matières premières, dans un rapport de forces brutal ?

Avec ce nouveau pôle européen, nous nous retrouvons comme à l'époque d'avant la révolution d'Octobre, avant que la Russie ne se détache de l'Europe et dispute la monopolisation du monde aux États-Unis.

À la différence que l'ère de la monopolisation du monde par l'Occident est achevée. Les pays européens se sont longtemps disputé la monopolisation du monde, la France et l'Angleterre, puis l'Allemagne, la Russie et les États-Unis. Le centre de gravité mondial est longtemps resté occidental. Il a traversé l'Atlantique, aujourd'hui, il s'apprête à sortir de l'Occident, à se scinder en trois centres majeurs pour ne pas simplement traverser le Pacifique.

### BRUTALISATION DES RAPPORTS DE FORCE MONDIAUX

Nous assistons à une brutalisation des rapports de force mondiaux. La division internationale du travail hiérarchisait les nations selon leur puissance industrielle et militaire. Les puissances industrielles pouvaient valoriser et exploiter le travail humain en s'appropriant, à bon marché, l'énergie et les matières premières des pays tiers. Mais le rapport de force entre le travail et les ressources naturelles est en train de s'inverser. Les ressources naturelles, l'énergie et la main-d'œuvre humaine deviennent des enjeux centraux dans les rapports de force économiques. Les machines chassent les humains de la production d'un côté et les matières premières et l'énergie se font plus rares d'un autre. Les propriétaires de matières premières sont dans nouveau rapport de forces avec les puissances industrielles, fait défaut pour beaucoup d'entre eux la claire conscience. La dépendance de la production mondiale aux matières premières et les besoins des propriétaires de ces matières n'ont jamais été aussi grands, mettant ainsi les rapports de force sous tension et risques de renversement. Une alliance des grands propriétaires de machines et de matières premières contre le travail humain peut être l'objectif d'un projet diabolique.

Il est une matière première particulièrement sensible : la matière première humaine. Les puissances industrielles européennes s'effondreraient si la matière première humaine étrangère se retirait de leur marché. Ces puissances regardent la main-d'œuvre étrangère comme une matière première, ce qu'elle est. Mais el-

les abusent et s'abusent quand elles croient à la passivité de cette matière. Elles abusent quand elles brutalisent une telle main-d'œuvre. Elles s'abusent quand elles croient en sa docilité. Elles ne veulent pas voir la complémentarité qu'il y a entre leur main-d'œuvre (qualifiée) et celle importée (domestique, non qualifiée). L'une ne peut aller sans l'autre. La brutalisation des rapports de force tient de la volonté des anciennes puissances de préserver des avantages qu'elles ne peuvent plus conserver.

### ÉCHANGE ET FORCE

Je ne fus donc pas déçu par la réponse de l'IA. Reprenons la question du commerce et de la politique. Désormais la Chine et l'Occident s'opposent quant à leurs rapports : la Chine les associe en interne et les dissocie en externe, alors que l'Occident les dissocie en interne et les associe en externe. L'opposition n'est pas idéologique, elle est pratique. La force de leur association en interne rend possible leur dissociation externe. La Chine accepte les règles de la compétition occidentale, mais après avoir suivi ses propres « règles » en Chine, après avoir adopté le fonctionnement qui lui permet de gagner la compétition. Son expérience associant autrement nature et société, État et société, économie et politique.

L'échange se déroule toujours dans un rapport de forces explicite ou implicite. Il suppose toujours un pouvoir de négociation. Avoir de l'or noir, mais pouvoir s'en passer, n'avoir pas de blé, mais devoir l'obtenir, change la valeur des deux biens. C'est dans un rapport de forces d'offre et de demande que s'échangent l'or noir et le blé. *La valeur de chaque chose n'a pas de valeur absolue, elle relève d'un champ de valeur.* Un champ de valeur objectif et subjectif, une chose peut lui être fortement ou faiblement nécessaire, qu'il peut facilement ou difficilement obtenir. Pas de valeur absolue, mais en lieu et place une valeur moyenne. Des multiples champs de valeur peuvent résulter une valeur moyenne. On pourra parler d'échange inégal en référence à cette valeur moyenne : on a donné plus d'or noir qu'il n'est en vérité nécessaire pour obtenir une quantité de blé. Point de vue situé nulle part.

Nous voulons redéfinir l'accord d'association avec l'Europe, parce que notre champ de valeur s'est modifié objectivement et subjectivement. Ce que nous pouvons et voulons échanger avec l'Europe a changé, nous voulons échanger du travail européen contre du travail algérien et non plus des hydrocarbures seulement. Au moment précis où se brutalisent les rapports de force et que se compare le travail des deux côtés de la Méditerranée. Le travail et les hydrocarbures prennent une autre valeur dans notre champ de valeur. N'ont pas de valeur commune ce que l'on peut produire et ce que l'on ne peut pas produire et ont une valeur commune ce que l'on peut produire des deux côtés. Il va devoir et pouvoir



moins compter sur une production et davantage sur l'autre.

Nous voulons désormais échanger avec l'Europe les produits du travail humain, mais pas le travail humain proprement dit, alors que c'est ce que nous effectuons déjà et ce sur quoi nous pouvons et devrions peser. Nous exportons plus de main-d'œuvre que de produits du travail humain. Se contenter d'échanger des produits du travail humain avec l'Europe, c'est encore ne pas prendre en compte l'échange le plus important. Qui par ailleurs s'expose à la brutalisation.

Il s'agit certes d'une matière naturelle, comme on parle des Hydrocarbures, mais d'une matière humaine. Échanger une matière naturelle contre les produits d'une telle matière, c'est accepter d'être au bas de la chaîne de valeur. Comme exporter du pétrole pour des machines qui paient le pétrole de leur produit. Mais être au bas de la chaîne de valeur, ne signifie pas être impuissant. Que le bas se soustrait et la chaîne tombe. Comme l'a montré la crise du Covid, sans les services à la personne, les services aux entreprises n'auraient pas tenu. Nous échangeons de la matière humaine contre de la matière transformée par la matière humaine. Dans les deux champs de valeur interdépendants, un rapport de force s'est établi entre la valeur de la matière humaine d'un champ et le produit d'une matière humaine d'un autre champ. Mais à la différence de la matière non humaine, la matière humaine est autoréférentielle. La guerre de libération a opposé des humains à des machines.

La brutalisation des rapports de forces amène à une certaine prise de conscience de leur réalité et à une possible réévaluation. Une évolution des champs de valeur

et des rapports d'échanges peut s'ensuivre. Lorsque la force doit s'expliquer pour effectuer l'échange, il y a brutalisation. Mais brutalisation de l'échange qui n'est pas autre chose qu'une actualisation du rapport de forces qui était implicite et non actualisé.

L'Allemagne tenait sa force de sa puissance industrielle, de sa position dans la chaîne de valeur industrielle. Mais cette position n'était pas indépendante d'une chaîne de valeur dont les tenants et aboutissants lui échappaient. Sa force se transforma en faiblesse avec la brutalisation du rapport de force. Sa force apparut comme étant aussi sa faiblesse, car elle avait été portée en particulier par la Russie et les USA. L'Europe et l'Allemagne en particulier doivent se rappeler qu'elles n'ont été ce qu'elles sont que grâce aux colonisations et à l'aide américaine sur lesquelles elles ne peuvent plus compter.

La force désormais suit la technologie, mais à un pôle seulement. Elle n'a besoin de se manifester de manière brutale que lorsque la technologie est en échec. On ne relève pas suffisamment dans l'association Trump-Musk le souci de permettre à l'intelligence artificielle de prendre plus de place dans le monde et l'économie américaine. Il y a aussi une certaine sinisation : une interpénétration de l'initiative privée et de l'initiative publique. La Chine risque de dépasser les USA dans ce domaine, parce que précisément la demande occidentale ne stimule pas assez l'offre. Il ne s'agit plus de soutenir la demande comme avec Keynes et la social-démocratie, mais de l'instruire.

### CONCLUSION

Dans un monde en pleine mutation, où la Chine reprend les dis-

cours occidentaux tout en imposant ses propres pratiques, les rapports de force géopolitiques et économiques se redéfinissent. La sinisation du monde s'accompagne d'une brutalisation des rapports de forces. La sinisation du monde et la brutalisation des rapports de force transforment les alliances, les chaînes de valeur et les stratégies internationales. La brutalisation tient du fait que les anciennes puissances refusent d'admettre les nouveaux rapports de forces, elle court des plus puissants aux plus faibles. Les États-Unis brutalisent l'Europe, l'Europe brutalise l'Afrique.

Mais il peut arriver à l'Europe ce qui est arrivé à l'Allemagne. L'interdépendance des économies autorise des renversements de dépendance avec la transformation des champs de valeur. La puissance ou la faiblesse sont puissance ou faiblesse d'interdépendances, de positions dans les chaînes de valeur. La valeur ajoutée n'est pas signe de puissance d'une position que parce qu'elle suppose une chaîne de valeur stable de laquelle elle tient sa valeur.

#### Notes :

1. Ce que parler veut dire varie selon les théoriciens, mais tous s'accordent sur une idée centrale : le langage n'est pas seulement un moyen de communication, mais aussi un outil d'action, de pouvoir et de construction sociale. Que ce soit à travers les actes de parole (Austin, Searle), les rapports de domination (Bourdieu, Foucault), les performances sociales (Goffman) ou la construction des identités (Butler), ces penseurs montrent que parler est toujours une pratique située, influencée par le contexte social, culturel et politique. (Deepseek)

2. Paul Eluard, le poème tout dire. <https://theblogofgab.blogspot.com/2015/07/paul-eluard-tout-dire.html>

## Centre de transit de Aïn El Beïda et El Makkari Relogement de 199 familles à Misserghine

K. Assia



**U**n total de 199 familles dont 127 familles occupaient des chalets du centre de transit de Aïn El Beïda, dans la commune d'Es-Séria et 72 autres qui habitaient dans des immeubles vieux bâti dans la délégation communale El Makkari relevant de la commune d'Oran ont été relogées jeudi matin lors d'une opération supervisée par le wali d'Oran M. Samir Chibani et les autorités locales. La première opération a ciblé 127 familles occupant des chalets en amiante au niveau du centre de transit de Aïn El Beïda et aussi ceux qui avaient procédé à certaines extensions anarchiques au sein du même centre. Les bénéficiaires de ce programme initié dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire ont été relogés au site des 900 logements de Misserghine. Par ailleurs, un total de 72 familles habitant des immeubles vieux bâti dans la délégation communale El Makkari ont été relogées au site des 900 logements sociaux de Misserghine. Ce quota a été scindé en deux tranches de sorte que l'opération a ciblé 39 familles du quartier de Saint Eugène et 33 autres sinistrés du quartier de Bel Air. Ainsi tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour piloter ce relogement qui selon le wali d'Oran va se poursuivre précisant que ces opérations permettent aux familles d'avoir un logement décent où toutes les communités sont réunies, une des priorités du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune. Ceci confirme encore une fois l'engagement de l'Etat à améliorer le cadre de vie des habitants, ajoute-t-il. Dans ce registre, il précise que toutes les assiettes de terrain récupérées abriteront des projets d'infrastructures et d'équipements publics. Lors d'une réunion de coordination, il a insisté sur la prise en charge des doléances de la population et sur le suivi particulier de tous les chantiers en cours.

Il a aussi appelé à ce que les programmes soient distribués aux bénéficiaires remplissant les critères exigés et

ce après une enquête approfondie.

Par ailleurs, et depuis trois mois, 543 logements ont été distribués à Oran, une lueur d'espoir pour ces familles qui depuis des années n'ont cessé de multiplier les appels pour leur relogement. La wilaya d'Oran a bénéficié en 2024 d'un programme de 3.000 logements sociaux.

Le choix des terrains devant abriter la réalisation de ce quota a été fait conformément aux orientations des services de la wilaya qui ont appelé les chefs de daïra et les maires des différentes communes à recenser les terrains disponibles dans leurs localités. Ainsi et depuis septembre 2021, quelque 30.000 logements toutes formules confondues ont été distribués et plusieurs bidonvilles ont été éradiqués et leurs occupants relogés.

## Ben Freha Remise des clés de 50 logements publics locatifs

J. Boukraa

Dans une ambiance festive, la cérémonie de remise des clés de 50 logements publics locatifs s'est déroulée jeudi à Hassiane Toual, dans la commune de Ben Freha, relevant de la daïra de Gdyel.

Ces logements, qui avaient été auparavant endommagés par des actes de vandalisme, ont fait l'objet d'une réhabilitation complète sous la supervision de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI)

## USTO-MB Signature de trois conventions stratégiques

J. Boukraa

Dans une démarche visant à consolider ses liens avec le monde socio-économique et scientifique, l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed Boudiaf (USTO-MB) a franchi une nouvelle étape en signant trois conventions stratégiques avec des partenaires nationaux et internationaux. Cette initiative s'inscrit dans une vision d'ouverture et de modernisation de l'université, en mettant l'accent sur la recherche, l'innovation et le développement technologique. La première convention a été signée avec la société Carpathia Virginie USA, représentée par son président-directeur général, du recteur de l'USTO-MB et de son équipe, comprenant notamment le directeur de l'incubateur, le directeur du centre de développement de l'entrepreneuriat CDE et la vice-rectrice

chargée des relations extérieures.

Cet accord ambitieux vise à encourager des projets de recherche conjointe et à promouvoir le développement technologique à travers une coopération dynamique entre les deux parties. Il ouvre ainsi de nouvelles perspectives pour les chercheurs et étudiants de l'USTO-MB en leur offrant des opportunités d'échanges et d'accès à des technologies de pointe. La deuxième convention a été conclue avec le groupe Berrha. Ce partenariat vise à resserrer les liens entre le monde universitaire et le secteur socio-économique, en mettant un accent particulier sur la formation professionnelle et l'innovation. Il s'agit d'une initiative stratégique permettant de mieux répondre aux exigences du marché de l'emploi en formant des étudiants qualifiés et en favorisant l'employabilité des diplômés.

La troisième convention a été signée

avec le Centre de recherche en technologies industrielles (CRTI), représenté par son directeur général, M. Badji Riad, accompagné de ses collaborateurs et des représentants de la Direction générale de la recherche scientifique. Étaient également présents le directeur du CRTI USTO-MB, le directeur de l'incubateur et le directeur du CDE.

Cet accord vise à promouvoir des projets de recherche collaborative et des initiatives de développement technologique. Il s'inscrit dans une volonté de renforcer l'innovation scientifique et de répondre aux défis technologiques nationaux et internationaux. Les trois conventions, conclues en présence du recteur de l'université, le professeur Hamou Ahmed, et de plusieurs responsables académiques et industriels, traduisent une volonté commune de renforcer la synergie entre l'université et son environnement économique et scientifique.

À travers ces partenariats stratégiques, l'USTO-MB confirme son rôle de moteur de l'innovation et de la recherche scientifique. Ces accords marquent une avancée significative dans l'intégration de l'université dans son environnement socio-économique, tout en favorisant l'internationalisation de ses formations et de ses travaux de recherche.

### ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Bouasria Kebir, 94 ans, Oran  
Bouzid Kaddour, 54 ans, Oran  
Kindoussi Chrifa, 90 ans, Oran  
Saadi Hamina, 94 ans, Oran

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

El Fedjr  
06h10Dohr  
13h16Assar  
16h29Maghreb  
19h02Icha  
20h19

## Le Cheikh de la tariqa Belkaïdia El Hebria Mohamed Abdellatif Belkaïd inhumé à Oran

**L**e Cheikh de la tariqa Belkaïdia El Hebria, Mohamed Abdellatif Belkaïd Al Idrissi Al Hassani, décédé à l'âge de 88 ans, a été inhumé, jeudi soir au siège de la zaouïa Belkaïda El Hebria à Sidi Maârouf, à l'Est d'Oran. Les funérailles ont vu la présence de nombreuses personnalités, dont le conseiller du

vers tout le pays, en plus de son initiative des Dourous Mohamadia, durant chaque mois de Ramadhan, réunissant des savants et des prédateurs d'Algérie et de l'étranger".

Il a également annoncé que les disciples et élèves de Cheikh Mohamed Abdellatif Belkaïd avaient désigné son fils aîné, Dr Mohamed Noureddine Belkaïd, comme successeur à la tête de la tariqa et de la zaouïa Belkaïda El Hebria, afin de continuer à servir l'Islam et le pays.

Les participants ont exprimé leur profonde tristesse suite à la perte du Cheikh, saluant son rôle important dans la diffusion des enseignements de l'Islam modéré à travers l'Algérie, ainsi que la formation de milliers de huffadh (gardiens du Coran) dans les zaouïas affiliées à la tariqa Belkaïda El Hebria, en plus de son action pour lutter contre l'extrémisme et le radicalisme.

Né à Tlemcen le 28 octobre 1937, le défunt, l'un des grands savants du rite malékite, a reçu son éducation et sa formation de son père, Cheikh Mohamed Belkaïd, ainsi que de son oncle, Cheikh Abdelkader Benhadj, apprenant ainsi la jurisprudence, la biographie (sira) du Prophète et les sciences religieuses, ainsi que le Coran et les sciences de la langue. Parmi ses réalisations, la construction de la zaouïa Belkaïda à Sidi Maârouf, où il a enseigné et formé de nombreux savants et étudiants venus de divers pays du monde musulman.

Le professeur Ahmed Maârouz, responsable de l'enseignement religieux à la zaouïa Belkaïda El Hebria d'Oran, a prononcé une oraison funèbre en hommage au défunt, soulignant que "le défunt a consacré sa vie à servir le Livre d'Allah, à propager la sunna du Prophète et à enseigner le Coran, ainsi que les sciences islamiques à travers les zaouïas qu'il a ouvertes à tra-

## La police multiplie les opérations coup de poing 22 individus recherchés arrêtés et plus de 500 comprimés psychotropes saisis

K. Assia

Quelque 536 comprimés psychotropes, du kif traité et un montant de 14 millions de centimes ont été saisis lors d'une opération de police menée par les éléments de cinq sûretés urbaines (22, 19, 14, 13 et 6<sup>ème</sup>) appuyées par les services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya qui a ciblé plusieurs quartiers relevant de leur compétence. Celle-ci visant à sécuriser les biens et les personnes a permis de mettre hors d'état de nuire les individus recherchés par la justice. Ainsi, 74 personnes ont été interpellées au cours de cette campagne coup de poing et soumises à un examen de situation et 11 recherchés par un mandat d'ar-

## 7 quintaux de viande ovine avariée saisis par la police

K. Assia

Dans le cadre du renforcement du contrôle de la qualité, en prévision du mois de Ramadhan, les éléments de la police d'urbanisme et de la protection de l'environnement ont saisi une quantité de 7 quintaux de viande ovine importée et 31 kg de viande de poulet impropre à la consommation. Cette opération menée en collaboration avec le service du bureau d'hygiène et de la santé de l'APC d'Oran, le service vétérinaire, les services agricoles a ciblé

une supérette où il a été découvert que les quantités de viandes étaient avariées. Le contrôle vétérinaire a révélé que cette viande ne répond pas aux normes de qualité et de conformité et par conséquent elle est impropre à la consommation. Les policiers ont relevé le non-respect de la chaîne de froid et le défaut d'hygiène. Le contrevenant fera l'objet de procédures conformément à la loi et ce pour diverses infractions dont détention de viande impropre à la consommation et non-respect de la chaîne de froid et aussi de qualité.

## Chlef

### Des progrès dans la régularisation des terres agricoles



L'opération de régularisation et de numérisation des terres agricoles dans cinq wilayas, relevant de la direction régionale des domaines de l'Etat de la wilaya de Chlef, enregistre des progrès significatifs, ayant dépassé 94%, a indiqué, jeudi à Tiaret, le directeur régional Kamel Belkhadem.

M. Belkhadem a précisé à l'APS, en marge d'une rencontre régionale de coordination sur l'assainissement des terres agricoles, que "la plupart des agriculteurs des wilayas de Tiaret, Tissemsilt, Relizane, Chlef et Ain Defla ont obtenu leurs contrats de concession, tandis que des cas particuliers et des différends entre citoyens sont en cours de traitement devant la justice". Il a souligné que "des mesures pratiques ont été prises, ces derniers mois, ce qui a permis la délivrance de centaines de contrats que leurs détenteurs hésitaient à recevoir en raison de l'accumulation des redevances et des frais de publicité", ajoutant qu'"il a été décidé de les remettre en échange d'engagements écrits des intéressés à rembourser leurs dettes par mensualités".

## Chlef

### Le réseau électrique renforcé

**Abbad Miloud**

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité et la continuité du service pour une clientèle de plus en plus nombreuse et exigeante, la direction de la distribution de l'électricité et du gaz de Chlef a indiqué, dans un communiqué, avoir pris des mesures pour le mois de ramadan et la saison estivale. Elle a

prévu, dans le programme complémentaire 2025, une enveloppe de 23 milliards de centimes pour la réalisation de 20 km de réseau moyen et basse tension, 30 postes de transformation moyenne tension et basse tension et 30 autres moyenne tension pour mettre fin aux chutes de tension et aux coupures d'électricité. Les travaux ont débuté fin 2024 et se

poursuivent à un rythme soutenu.

Pour le mois de ramadhan, la même direction a mobilisé les équipes d'interventions des six districts, en plus d'autres agents au niveau des dix agences commerciales.

Ceci permettra des interventions rapides de jour comme de nuit pour réduire le délai d'intervention et ne pas causer de désagréments aux abonnés.

## 15 marchés de proximité ouverts

Quinze (15) marchés de proximité ont été ouverts dans plusieurs communes de la wilaya de Chlef, en prévision du mois de Ramadhan, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale du Commerce intérieur et de la régulation du marché national. Ces marchés ont été ouverts dans les communes de Chlef, Oued Fodda, Boukadir, Ténès, Sidi Okacha, El Marsa, Taouegrite, Ain Mrane, El Karimia, Ouled Ben Abdelkader et Ouled Farès, a indiqué, à l'APS, l'inspecteur principal en chef, Ahmed Kouadri Boudjeltia. Lancée en coordination avec la section locale de l'Union générale

des commerçants et artisans algériens (UGCAA), cette opération de solidarité vise à assurer aux citoyens la disponibilité et à des prix compétitifs, des produits de large consommation durant le mois sacré, a-t-il ajouté. Le responsable a, également, souligné le lancement d'une caravane destinée à l'approvisionnement des zones reculées en denrées alimentaires stratégiques, dans le cadre du renforcement des mécanismes actuels de distribution, tout en assurant la disponibilité des produits de base aux habitants de ces zones à des prix abordables, de manière à contribuer à la stabilité du marché

et à la réduction des dépenses du consommateur.

S'agissant du contrôle des pratiques commerciales, M. Boudjeltia a souligné la multiplication des sorties des services commerciaux concernés, en vue du contrôle et du suivi des réseaux de distribution des viandes rouges d'importation, tout en veillant au respect des prix et des marges bénéficiaires applicables.

Il s'agit, aussi, de veiller à la conformité de ces produits aux normes sanitaires et techniques en vigueur, en vue de préserver le pouvoir d'achat et la santé du consommateur, selon la même source.

## Tlemcen

### Les assurances du ministre de l'Enseignement supérieur

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a souligné, jeudi soir à Tlemcen, que le décret présidentiel, définissant les modalités d'inscription des étudiants étrangers fera de l'Algérie "une destination privilégiée pour les étudiants internationaux".

Dans une déclaration à la presse, lors de sa visite à l'Institut africain de l'eau, des énergies renouvelables et des changements climatiques, situé au nouveau pôle universitaire de la commune de Mansoura, le ministre a souligné que "ce décret présidentiel, signé le 20 février courant, fera de l'Algérie "une destination privilégiée pour les étudiants internationaux, en particulier ceux issus des pays arabes et africains, ce qui témoigne de la qualité de l'enseignement supérieur algérien et de la capacité du peuple algérien à cohabiter avec des étudiants de diverses nationalités".

Grâce à cette influence, elle est aujourd'hui un leader dans le domaine éducatif africain et joue un rôle majeur sur la scène internationale en offrant à ces jeunes divers avantages en matière d'apprentissage, de recherche scientifique et d'entrepreneuriat". A noter que lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a inauguré les nouveaux locaux du Laboratoire de fabrication (FAB LAB) et des startups au Centre de l'étudiant du nouveau pôle universitaire de l'Université "Aboubekr Belkaïd" de Tlemcen. Il a également assisté à une présentation sur la stratégie de l'université en matière de coopération africaine à l'Institut africain de l'eau, des énergies renouvelables et des changements climatiques.

M. Baddari a également sou-

## Sidi Bel Abbès

### Un trafic de psychotropes démantelé

Les services de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel Abbès ont démantelé un réseau criminel composé de six individus, spécialisé dans le trafic de psychotropes et ont saisi 3.600 comprimés, a indiqué, jeudi, la cellule de communication du même corps de sécurité. La même source a fait état d'une opération conjointe entre les éléments de la Gendarmerie nationale et la brigade polyvalente des douanes, lors d'un contrôle de sécurité.

Un véhicule transportant deux individus a été intercepté et, après inspection, 3.600 comprimés ont

été trouvés soigneusement dissimulés. Les suspects ont été arrêtés et conduits à la brigade de recherche de Sidi Bel Abbès pour poursuivre l'enquête, qui a permis de mettre en place un plan ayant conduit à l'arrestation de tous les membres du réseau criminel. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des suspects, qui seront présentés devant les instances judiciaires compétentes pour détention, transport et stockage de psychotropes à des fins de trafic, au sein d'un groupe criminel organisé, selon la même source.

## 17 blessés dans un accident de la route

Dix-sept personnes ont été blessées à différents degrés de gravité dans un accident de la route survenu mercredi soir, dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur la route nationale RN 13 entre les communes de Sidi Bel Abbès et Sidi Brahim, suite à une collision entre une voiture et un mi-

nibus de transport de voyageurs, causant des blessures à 17 personnes, indique la même source. Les blessés ont été secourus et transportés au service des urgences du Centre hospitalo-universitaire "Abdelkader Hassani" de Sidi Bel Abbès. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

Jijel

## Six équipes mobilisées contre les fuites d'eau



**L**a capacité de production d'eau potable à Jijel a été augmentée de près de 10.000 m<sup>3</sup> par jour en prévision du mois sacré du Ramadhan, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE), Abdelkader Bouchaïr.

L'unité locale de l'ADE a tracé un programme spécial Ramadhan portant sur l'augmentation de la production quotidienne d'eau potable d'environ 10.000 m<sup>3</sup> pour répondre à la

demande sur cette denrée vitale durant le mois sacré, a précisé le même cadre. Cette augmentation porte les quantités d'eau produite de 155.000 m<sup>3</sup> à 165.000 m<sup>3</sup>, a souligné le responsable local de l'ADE.

Parallèlement, les services de l'ADE ont lancé une vaste campagne d'élimination des fuites relevées sur le réseau de distribution du chef-lieu de wilaya à travers la mobilisation de six équipes d'interven-

tion dotées du matériel nécessaire en vue de mener cette opération de réparation en "un court délai", selon la même source. Pas moins de 60 fuites ont été recensées dans ce cadre et leur réparation permettra de récupérer près de 900 m<sup>3</sup>/jour qui sont actuellement perdus, a précisé le même responsable. Cette campagne concerne dans sa première étape la ville de Jijel avant d'être étendue dans une seconde phase aux deux communes de Taher et d'El Milia, selon la même source.

### Constantine

## La laiterie Numidia augmente sa production

**L**a laiterie Numidia de Constantine, relevant du groupe public Giplait, a augmenté sa production quotidienne de lait en sachet subventionné à plus de 240.000 litres en prévision du mois de Ramadhan, a indiqué jeudi son PDG.

Dans une déclaration à l'APS, M. Salah Bougroura a précisé que conformément au programme tracé en coordination avec le groupe Giplait et le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, la laiterie a augmenté sa production de lait pasteurisé subventionné de 200.000 litres/jour à 240.000 litres/jours, soit une hausse de 40.000 litres pour assurer l'approvision-

nement de Constantine et des wilayas voisines en cette denrée sur laquelle la demande s'accroît durant le mois de Ramadhan.

Cette quantité est "suffisante" pour satisfaire les besoins du marché local en lait et autres produits dérivés, a noté le même responsable qui a affirmé que pour assurer cette augmentation, l'unité a recouru au système de travail ininterrompu de 3x8.

Le transport et la distribution du lait de la laiterie Numidia sont assurés par 76 camions frigorifiques dont 20 relevant de la laiterie qui sont déployés à travers la wilaya de Constantine et certaines localités des wilayas de Mila et de Skikda, selon le même responsable.

### El Tarf

## Le nouveau SG de la wilaya installé

**L**e wali d'El Tarf, Mohamed Meziane, a présidé jeudi la cérémonie d'installation de Diab Bousmaat dans les fonctions de secrétaire général de la wilaya en remplacement de Boudhene Tounsi, a-t-on indiqué dans un communiqué des services de la wilaya.

"Cette installation, qui intervient dans le cadre du récent mouvement opéré par le président de la république, M. Abdelmadjid Tebboune dans le corps des secrétaires généraux de wilaya, s'est déroulée en présence du comité sécuritaire de la wilaya, du vice-président de

l'APW, du chef de cabinet du wali et des membres du Conseil exécutif de la wilaya", précise le communiqué.

Le wali a distingué l'ancien secrétaire général de wilaya, Boudhene Tounsi en reconnaissance aux efforts déployés durant l'exercice de ses fonctions, souhaitant à Diab Bousmaat, au nom des cadres de la wilaya, le succès dans sa noble mission au service de la patrie et du citoyen, a-t-on ajouté de même source.

### Horaires des prières pour Alger et ses environs

El Fedjr  
05h53

Dohr  
13h01

Assar  
16h13

Maghreb  
18h46

Icha  
20h04



### Tizi Ouzou

## Une commission ministérielle à Draa El Mizan après un glissement de terrain

**L**e ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a dépêché, mercredi, une commission ministérielle dans la commune de Draa El Mizan pour constater les dégâts du glissement de terrain enregistré dans le village de Ouled Aissa", ajoute le communiqué.

"Le recensement des familles sinistrées, entamé mardi par la cellule de wilaya, se poursuit en coordination avec les autorités locales de la commune de Draa El Mizan pour assurer leur relogement".

"La délégation ministérielle, conduite par le chargé de gestion du secrétariat général, M. Mohamed Charaf-Eddine Boudiaf, avec la participation du directeur général des collectivités locales et du délégué national aux risques majeurs, a inspecté en compagnie du

wali de Tizi Ouzou et les autorités locales, l'ampleur des dégâts occasionnés par le glissement de terrain enregistré au village de Ouled Aissa", ajoute le communiqué.

"Le recensement des familles sinistrées, entamé mardi par la cellule de wilaya, se poursuit en coordination avec les autorités locales de la commune de Draa El Mizan pour assurer leur relogement".

### Alger

## Arrestation d'une femme ayant agressé un individu et filmé son acte

**L**a brigade de la Gendarmerie nationale de Ouled Fayet a arrêté une femme âgée de 32 ans qui a agressé un individu et filmé la scène de violence pour diffusion sur les réseaux sociaux, a indiqué, jeudi, un communiqué de ces services.

"Dans le cadre de la lutte contre le crime électronique, la brigade de la Gendarmerie nationale de Ouled Fayet a arrêté une femme âgée de 32 ans qui a agressé un individu et filmé la scène de violence pour diffusion sur les réseaux sociaux", précise le communiqué.

La victime a déposé plainte auprès de la brigade de la Gendarmerie nationale de Ouled Fayet qui a ouvert une enquête en coordination avec le Parquet territorialement compétent. La mise en cause sera présentée devant les juridictions territorialement compétentes dès la fin de l'enquête", selon la même source.

### Ghardaïa

## Un véhicule dérape, 6 blessés



Ph.: Arch.

**S**ix (06) personnes ont été grièvement blessées à différents degrés dans un accident de la route survenu jeudi en début de soirée à une centaine de kilomètres au Nord du chef-lieu de wilaya, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit, sur le tronçon de la route nationale n°1, reliant Ghardaïa à Laghouat, à une vingtaine de km au nord de Berriane, lorsqu'un véhicule touristique avec des passagers à son bord a dérapé

avant de faire plusieurs tonneaux et finir sa course en dehors de la chaussée, causant six blessés graves issus d'une même famille, a précisé la même source. Les blessés, âgés entre 05 et 63 ans, ont été évacués vers l'hôpital de Berriane, la structure hospitalière la plus proche, pour y recevoir les soins nécessaires.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

## Affaire USM Alger-RS Berkane Encore une victoire de l'Algérie sur le Maroc

M. Zeggai

**L**e Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne a mis fin au suspense de l'affaire USM Alger-RS Berkane qui avait fait couler beaucoup d'encre. En effet, le TAS a rendu son verdict en annulant la décision prise par la CAF qui avait autorisé le maillot de RS Berkane. Ce verdict est considéré comme une victoire pour les principes de neutralité du sport et le respect des règlements, et confirme "l'importance pour les clubs de respecter les règles régissant la compétition", indique-t-on. L'affaire remonte à la précédente édition de la Coupe de la CAF. Le club algérien avait refusé de jouer la seconde manche des demi-finales devant un adversaire qui arborait sur son maillot une carte du Maroc incluant les territoires occupés du Sahara occidental. En agissant de la sorte, les Marocains avaient bafoué toutes les règles du sport, qui interdisent tout message ou slogan à caractère politique ou religieux. Suite à la décision de la CAF de déclarer le RS Berkane vainqueur de cette double confrontation, l'USM Alger avait décidé de saisir le Tribunal arbitral sportif, se basant dans sa requête sur les règlements de la CAF et ceux de la FIFA, qui interdisent formellement l'usage des messages politiques ou religieux dans les rencontres de football. «La décision du TAS reflète la force et le professionnalisme de la direction de l'USM Alger dans la défense des intérêts du club, et montre sa détermination continue à garantir le respect des règlements, et la défense des intérêts du club dans toutes les compétitions.

Cela confirme, en outre, la justesse de notre position juridique. L'USM Alger tient aux principes de l'éthique, de la neutralité et le respect des règlements, et continuera à œuvrer avec détermination, pour préserver sa place dans le gotha du football africain», souligne l'USM Alger dans un



communiqué. La loi relative à l'équipement des joueurs est catégorique. «L'équipement ne doit présenter aucun slogan, inscription ou image à caractère politique, religieux ou personnel. Les joueurs ne sont pas autorisés à exhiber de slogans, messages ou images à caractère politique, religieux, personnel ou publicitaire sur leurs sous-vêtements autres que le logo du fabricant. En cas d'infraction, le joueur et/ou l'équipe sera sanctionné par l'organisateur de la compétition, par la Fédération nationale ou par la Fédération internationale (FIFA)». Aussi, selon un autre article de la Charte olympique, «aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique». Pour de nombreux observateurs, cette victoire aura permis à mettre fin aux agissements antisportifs et le jeu des coulisses de Faouzi Lekjaa qui s'est accapré inexplicablement du pouvoir au sein de la CAF.

### • L'USM Alger remercie le gouvernement algérien et la FAF

L'USM Alger a tenu à remercier le gouvernement algérien pour les moyens mis en place et le soutien apporté au club. La

direction de l'USM Alger a exprimé ses remerciements et sa reconnaissance envers le gouvernement algérien pour les moyens mis en place et le soutien apporté au club dans la défense de sa cause, soulignant ainsi l'engagement ferme de l'Etat dans la protection des intérêts des clubs algériens sur la scène internationale. La direction de l'USM Alger a également exprimé sa gratitude envers toutes les parties qui ont soutenu le club et contribué à son succès devant le TAS, un succès qui renforce les droits de l'équipe et soutient les principes de la justice sportive.

L'USM Alger a également salué le rôle joué par la FAF, sous la présidence de Walid Sadi, «qui a accompagné le dossier du club depuis le début jusqu'à la décision finale, fournissant tout le soutien juridique et institutionnel nécessaire pour garantir la justice», ajoute la même source. Enfin, la direction de l'USM Alger n'a pas manqué de remercier le PDG du groupe «SERPORT» pour son implication dans le dossier. Elle a également mis en avant le travail des avocats Arnaud Constan et Amine Hassani, «dont la plaidoirie forte et professionnelle a joué un rôle décisif dans la défense des droits du club».

## Qualifications-Mondial-2026 Les arbitres des matches contre Botswana et Mozambique connus

**L**a commission d'arbitrage de la Fédération internationale de football (FIFA) a désigné les arbitres des deux prochains matchs de l'équipe nationale, comptant pour les 5e et 6e journées (Groupe G) des qualifications de la Coupe du monde 2026 programmés respectivement le 21 mars en déplacement face au Botswana (14h 00, heure algérienne), et le 25 mars au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou devant le Mozambique (22h 00), a indiqué la Fédération algérienne dans un communiqué. Pour le match face au Botswana, prévu au stade Obed Itani Chilume de Francistown, c'est le Tanzanien Ahmed Arajiga qui a été retenu comme arbitre central. Il sera assisté de ses compatriotes Kassim Seif Mpanga (1er assistant) et Saïd Hamdani Ally (2e assistant). Le quatrième arbitre sera également le Tanzanien, Nasir Salum Siyah. Concernant le rendez-vous face aux «Mambas», la FIFA a désigné un quatuor burundais composé de Pacifique Ndabihawenimana (arbitre cen-

tral), assisté d'Emery Niyongabo (1er assistant), et Fidès Bangurambona (2e assistant), tandis que le quatrième arbitre est Suavis Iراتunga. Au terme de la 4e journée des qualifications du mondial 2026, disputée en juin 2024, l'Algérie et le Mozambique occupent conjointement le fauteuil de leader avec 9 points chacun, à trois longueurs du Botswana, de la Guinée, et de l'Ouganda, qui totalisent 6 points chacun.

La Somalie ferme la marche avec 0 point.

## MC Alger Le Mouloudia a son propre centre d'entraînement

**L**e ministre des Sports, Walid Sadi a inauguré, en compagnie de la famille du MC Alger, le nouveau centre d'entraînement «Abderrahmane Aouf-Baba Hammoud, situé à Zéralda. Outre le ministre des Sports, la cérémonie d'inauguration a été rehaussée par la présence du ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, du Président-directeur général du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, du président du MC Alger, Hadj Redjem ainsi que de la grande famille mouloudéenne. Le ministre des Sports, Walid Sadi a souligné dans son allocution que ce projet conforte la vision de son département ministériel au sujet de l'impératif pour chaque club de disposer de son propre centre d'entraînement. «La direction du MCA ne doit pas s'arrêter à cette réalisation, et se projeter sur la création des Académies à travers tout le territoire national, pour cibler les jeunes talents notamment au niveau du sport scolaire», a-t-il souligné. De son côté, le ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a affirmé que «cette réalisation constitue une étape qualitative dans le parcours du club, et offre un environnement professionnel adéquat pour la préparation selon des normes internationales. Ce projet confirme le souci du groupe Sonatrach d'assu-

rer toutes les conditions nécessaires pour la réalisation de objectifs et atteindre les aspirations des supporters», a-t-il indiqué. Pour sa part, le PDG de la Sonatrach a assuré que «ce centre de préparation du MCA constitue un plus qualitatif pour le sport algérien en général. Ce projet doit être un espace qui permettra de préparer des champions et des générations qui représenteront dignement l'Algérie». Le président du MCA, Hadj Redjem, n'a pas caché, quant à lui, sa joie pour l'inauguration de cet édifice en remerciant la Sonatrach d'avoir mis tous les moyens pour la concrétisation de ce projet qui constitue une fierté pour tout le monde.

## Ligue 2: Centre-Est

### Graves incidents à Ouargla, match MBR-USMH annulé

M. Z.

**G**rave, très grave ce qui s'est passé avant-hier au stade du 18-Février à Ouargla où le choc entre le MBR et l'USMH a été annulé en raison des graves incidents survenus avant le début de la rencontre. Ce qui a contraint l'arbitre international Youcef Gamouh à ne pas faire jouer le match. Qui est responsable de cette confusion ? La question mérite bien une réponse et les responsables de notre football sont appelés à prendre des mesures draconiennes pour mettre fin à cette mascarade de qui n'honore guère le sport-roi algérien. Déplorable et regrettable ce qui s'est passé au stade d'Ouargla. Des vidéos diffusées dans les réseaux sociaux montrent des scènes de violence imaginables sur le terrain dans une confusion indescriptible entre le MB Rouissat et l'USMH, mais cela ne signifie en aucun cas la responsabilité des uns et des autres. Une grande mêlée entre les joueurs de l'USMH

et quelques personnes se trouvant sur la main courante. Pour le MBR, Chaouchi et l'entraîneur des gardiens de but de l'USMH ont commencé les hostilités. Pour la direction de l'USMH, son équipe est tombée dans un vrai traquenard où Chaouchi a été provoqué pendant l'échauffement. Qui a tort, qui a raison ? Mustapha Maza, le directeur sportif de l'USMH a été, selon les présents, victime d'une attaque à l'acide, ce qui nécessitera, selon certaines sources, une intervention. Le tunnel menant aux vestiaires a été saccagé. Les joueurs harrachis ont regagné l'aéroport sous escorte policière. Devant la gravité du drame, la commission de discipline de la LNFA a convoqué pour demain les responsables du MBR et ceux de l'USMH, le commissaire au match ainsi que les arbitres en attendant le rapport des services de sécurité avant de prendre les décisions qui s'imposent.

Pour sa part, la FAF a exprimé son profond regret

## Milan AC s'intéresse à Aït-Nouri

**U**n club historique d'Italie, en quête d'un renfort pour le poste de latéral gauche, a jeté son dévolu sur Rayan Aït-Nouri. Selon La Gazzetta dello Sport, le club suit de près l'international algérien de Wolverhampton en remplacement du français Théo Hernandez qui traverse une période compliquée à Milan. Face à cette situation, les Rossoneri anticipent un éventuel départ et explorent plusieurs options pour le remplacer. Aït-Nouri, profil idéal pour les Rosseneri ? Parmi les pistes étudiées, Rayan Aït-Nouri apparaît comme une solution crédible. À 23 ans, l'Algérien

possède un profil offensif et explosif. Capable de se projeter rapidement vers l'avant tout en étant solide défensivement, il pourrait parfaitement s'adapter au jeu milanais. Sous contrat avec Wolverhampton jusqu'en juin 2026 (avec une option jusqu'en 2027), Aït-Nouri ne sera pas facile- ment cédé par le club anglais, avec lequel il est titulaire indiscutable. Cependant, l'agent du joueur, Jorge Mendes, entretient des liens étroits avec Milan, ce qui pourrait faciliter les négociations. Reste à savoir si une offre concrète arrivera sur la table des Wolves dans les prochaines semaines.



## Commerce

**La Chine promet de riposter aux taxes de Trump**

**L**a Chine a promis vendredi de prendre «toutes les contre-mesures nécessaires» après que le président américain Donald Trump a déclaré qu'il imposerait des droits de douane supplémentaires de 10% sur les importations chinoises.

Les droits de douane sont au cœur de la politique économique et diplomatique du locataire de la Maison-Blanche. Il a déjà relevé de 10% ceux sur les produits chinois, promis 25% pour ceux en provenance du Canada et du Mexique, cible aussi des blocs comme l'Union européenne (UE) et des secteurs spécifiques comme l'acier, l'aluminium, les automobiles, ou les médicaments. Jeudi, il a annoncé que les taxes sur les importations chinoises seraient encore plus élevées à compter du 4 mars, et que les droits de douane promis au Canada et au Mexique entreraient également en vigueur à cette date. Le président accuse les trois pays de favoriser l'entrée du fentanyl aux Etats-Unis, ses voisins qui ne sécurisent pas assez la frontière selon lui, et la Chine qui héberge la production de précurseurs chimiques de cet opioïde de synthèse qui fait des ravages sur le sol américain. «Tant que ce fléau continuera ou ne sera pas sérieusement endigué, les droits de douane annoncés (à l'encontre du Canada et du Mexique) entrent en vigueur le 4 mars» et «la Chine se verra également imposer un droit de douane supplémentai-

re de 10% à cette date», a-t-il assuré sur son réseau Truth Social jeudi. Pour le Canada et le Mexique, cela implique des droits de douane de 25% sur leurs exportations vers les Etats-Unis. Washington prévoit de moins taxer le secteur énergétique canadien, à hauteur de 10%. Le Canada représente à lui seul 60% des importations de pétrole brut des Etats-Unis.

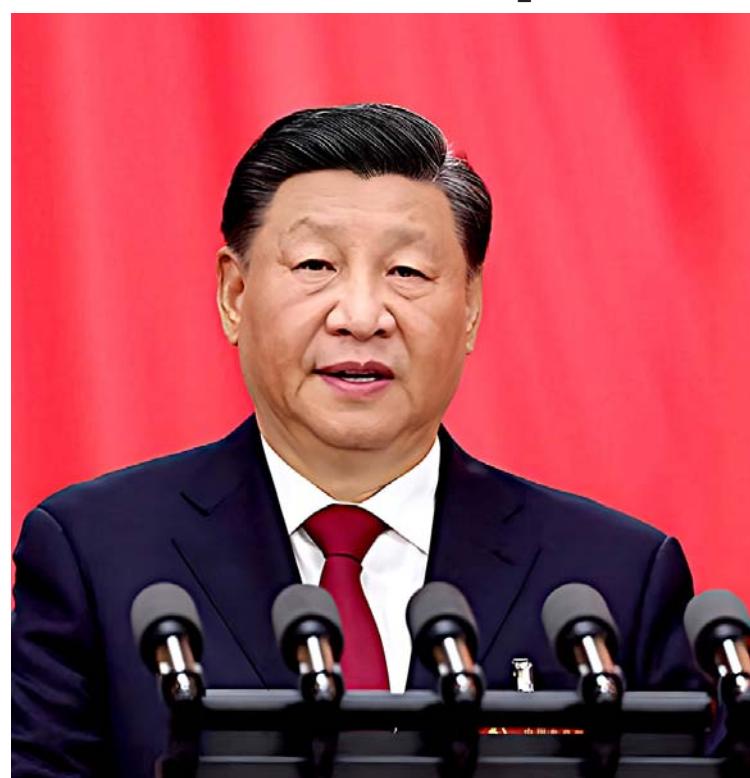
**«REJETER LA FAUTE»**

Quant aux produits chinois, tous sont déjà visés depuis début février par 10% de droits de douane additionnels, auxquels Pékin a répondu par des surtaxes ciblées sur les exportations américaines. «C'est typiquement ce qu'on appelle vouloir rejeter la faute sur autrui et fuir ses responsabilités», a répliqué vendredi un porte-parole du ministère chinois du Commerce dans un communiqué, en réaction à l'argument de Donald Trump sur le fentanyl. «La Chine est l'un des pays dont la politique de lutte contre les stupéfiants est la plus stricte et la plus complète au monde» et elle coopère activement «avec les Etats-Unis et d'autres pays du monde» à ce sujet, a-t-il souligné. «Si les Etats-Unis s'obstinent à aller dans cette voie, la Chine prendra toutes les contre-mesures nécessaires pour défendre ses droits et intérêts légitimes.» Les marchés chinois plongeaient en séance vendredi matin, après un net rebond de leurs va-

leurs technologiques la veille. A Hong Kong, l'indice Hang Seng reculait de 2,20% à 23.195,48 points. L'indice composite de Shanghai perdait 0,82% et celui de Shenzhen 1,58%. «Ces droits de douane, s'ils étaient maintenus, impliqueraient un ralentissement significatif de la croissance aux Etats-Unis et en Chine», a prévenu Michael Wan, analyste senior de la banque japonaise MUFG. Les différentes vagues d'annonces se cumulent, a expliqué un responsable de la Maison Blanche à l'AFP. Autrement dit, dès le 4 mars, les produits chinois seront visés par 20% de nouveaux droits de douane.

**«JOUR ET NUIT»**

Les futures barrières douanières à l'égard du Canada et du Mexique, théoriquement protégés par un accord de libre-échange, devaient initialement entrer en vigueur début février. Donald Trump avait fait volte-face quelques heures avant l'échéance, après des engagements de ses voisins sur la sécurisation des frontières, face aux trafiquants comme aux clandestins. Il leur avait accordé un sursis de 30 jours, jusqu'au 4 mars. Le Canada «travaille jour et nuit» pour éviter ces droits de douane, a déclaré jeudi le Premier ministre canadien Justin Trudeau, promettant une «réponse forte, immédiate et certaine» dans le cas contraire. «Nous espérons pouvoir parler avec le président Trump» pour le



faire changer d'avis, a réagi la présidente mexicaine Claudia Sheinbaum, alors que 80% des exportations mexicaines partent vers les Etats-Unis. Donald Trump a reçu à la Maison Blanche jeudi le Premier ministre britannique, Keir Starmer. Devant les journalistes, il a plaisanté en disant que ce dernier avait «travaillé dur» pour tenter de le convaincre de ne pas imposer de nouveaux droits de douane à son pays. Et estimé que les deux pays pourraient «plutôt rapidement» aboutir à un «très bon accord commercial» avec lequel «les droits de douane ne seraient pas nécessaires». Le ton est différent avec l'Union européenne. Le président américain a menacé la veille d'infliger 25% de droits de douane au bloc européen, estimant que sa raison d'être était d'«entuber» les Etats-Unis. L'UE devra répliquer pour «protéger nos intérêts» et «même si c'est défavorable à l'intérêt général», a affirmé jeudi à l'AFP le ministre français de l'Economie Eric Lombard.

**Droits de douane aux USA  
Quelles conséquences pour les entreprises européennes ?**

**A**près le Canada, le Mexique et la Chine, le président américain Donald Trump a annoncé mercredi que l'Union européenne - dont la raison d'être est selon lui «d'entuber» les Etats-Unis - serait «prochainement» visée par une taxe de 25% sur ses produits à destination du marché américain.

Nombreux sont les secteurs du Vieux Continent à exporter leurs biens et leurs services vers les Etats-Unis, avec à la clef un excédent commercial en faveur de l'UE estimé à 50 milliards de dollars par Bruxelles. Voici ceux qui pourraient être les plus touchés par les conséquences des hausses de droits de douane:

**ACIER: LE SPECTRE  
DU COUP DE GRÂCE**

Environ 25% des exportations européennes d'acier sont destinées aux Etats-Unis, selon le cabinet Roland Berger. Des droits de douane supplémentaires viendraient lesster davantage cette industrie. Or, celle-ci est déjà dans une situation «dramatique» et «proche de la rupture», a estimé le ministère français de l'Industrie et de l'Energie. Jeudi, plusieurs ministres européens de l'Industrie participaient à Paris à une réunion de crise pour tenter de sauver le secteur.

En cinq ans, la demande d'acier en Europe a baissé de 25%, du fait notamment de l'atonie du secteur automobile et de la «panne» de celui de la construction, ajoute ce ministère, qui se dit attaché à défendre la souveraineté européenne, l'acier étant à la base de nombreuses autres filières industrielles.

**PENTE RAIDE  
POUR L'AUTOMOBILE**

Chaque année, plus d'un million de véhicules s'échangent entre l'UE et l'Amérique du Nord, selon l'Association européenne des constructeurs. Les voitures et autres véhicu-



les à moteur font partie des trois biens les plus exportés par l'UE aux Etats-Unis, selon la Commission européenne.

L'Allemagne est la plus exposée, les Etats-Unis représentant son deuxième marché d'exportation pour les véhicules après la Chine. Des droits de douane plus élevés viendraient alourdir les difficultés du secteur automobile européen, déjà fragilisé par la baisse de la demande mondiale, la hausse des prix de l'énergie et la concurrence chinoise.

**COUP DE MASSUE  
POUR LA CHIMIE**

Autre secteur parmi les plus exportateurs vers les Etats-Unis: la chimie et les produits

pharmaceutiques. Les industriels de la chimie se disent déjà «en grande difficulté» et ont demandé jeudi à Bruxelles des mesures «immédiates et concrètes» pour rétablir leur compétitivité. Face à une hausse des droits de douane américains, l'Allemagne, pays de mastodontes comme Bayer ou BASF, serait en première ligne: les Etats-Unis sont le marché d'exportation le plus important pour les produits chimiques et pharmaceutiques allemands hors UE. La France, elle, exportait en 2022 plus de 17% de ses médicaments vers les Etats-Unis, son premier marché hors Europe.

Egalement exposées côté pharmaceutique: l'Irlande, qui représentait en 2024 près de 30% des importations américaines de médicaments et produits pharmaceuti-

ques, ou encore la Suisse et la Belgique.

**GOÛT AMER DANS  
L'AGROALIMENTAIRE**

Donald Trump ravive des souvenirs douloureux de son premier mandat pour le secteur de l'agroalimentaire, en particulier pour les viticulteurs. Les Etats-Unis sont le premier débouché des vins français à l'export. En 2019, des taxes douanières de 25% avaient déjà été imposées par l'administration Trump sur certains produits, dont des fromages, des vins et le cognac. La réitération de ces droits de douane punitifs serait particulièrement douloureuse pour le cognac, déjà touché par des mesures similaires de la part de Pékin.

**L'AÉRONAUTIQUE ET LE LUXE  
MOINS INQUIETS**

Fers de lance de l'économie européenne - et notamment française -, le luxe et l'aéronautique surveillent de plus loin les menaces américaines. Le PDG de l'avionneur européen Airbus, Guillaume Faury, a indiqué le 20 février que son groupe ne devrait pas «être directement impacté par les droits de douanes». «Nous vendons aux Etats-Unis, nous fabriquons, nous assemblons, nous développons aux Etats-Unis, comme peu d'autres entreprises», a-t-il expliqué.

Côté luxe, McKinsey estime que des droits de douane rehaussés pourraient réduire les dépenses américaines de 46 à 78 milliards de dollars par an. LVMH, numéro un mondial du luxe, effectue 25% de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis.

Interrogé fin janvier sur les taxes douanières, son PDG Bernard Arnault répondait «préférer ne pas s'exprimer et essayer d'agir tranquillement». «La maison a presque 190 ans, on en a connu des droits de douane...», relativisait aussi mi-février le gérant d'Hermès Axel Dumas.

## Pour des communautés kényanes

# La lutte sans fin pour les papiers d'identité

**A l'instar de nombreux membres de la communauté des Somalis du Kenya, Abdi Khalif Aden n'a, à 60 ans, jamais eu de carte nationale d'identité, malgré de multiples tentatives pour en obtenir une.**

**D**epuis des décennies, il s'accroche aux papiers de son oncle, seules preuves - approximatives - qu'il est né au Kenya. Venu au monde à domicile selon la coutume de sa communauté pastorale, il n'a pas reçu de certificat de naissance.

Et s'est heurté, depuis 1997, trois fois à un strict processus de vérification pour obtenir des documents d'identités, remis à la plupart des Kényans automatiquement.

«Etre sans carte d'identité est très dur», dit-il par téléphone à l'AFP. «Vous ne pouvez même pas vous déplacer. (...) Vous ne pouvez pas accéder aux services de base.»

Lors de sa dernière demande en 2014, qui lui a coûté 7.000 shillings kényans (52 euros), on lui a répondu: «Nous ne vous connaissons pas», se rappelle-t-il.

Le contrôle des identités a été introduit dans certaines régions du Kenya dans les années 1990 pour des raisons de sécurité, mais les organisations de défense des droits humains dénoncent depuis un processus discriminatoire à l'égard des communautés à majorité musulmane dans ce pays à prédominance chrétienne.

Moses Gwovi, un haut responsable de Narmati, un groupe kényan défendant les droits de citoyenneté, estime que les comités de contrôle «exercent un pouvoir incontrôlé pour déterminer si les candidats obtiennent des documents d'identité». «Sans carte d'identité, on n'a aucun droit en tant que citoyen. Tous les aspects de la vie d'une personne



sont anéantis», selon M. Gwovi. La corruption a longtemps empoisonné le processus d'enregistrement des identités, selon un rapport de la Commission nationale des droits de l'Homme du Kenya (KNCHR).

Lors de sa dernière tentative en 2018, M. Aden, père de quatre enfants, est écarté de la procédure parce qu'un autre candidat avait payé plus cher pour obtenir une place. «J'abandonne», raconte-t-il.

### - JAMAIS VOTÉ -

Le père de M. Aden a quitté la famille quand il était jeune, et des documents au nom de son oncle - une carte de repas de l'UNICEF et une carte fiscale datant des années 1990 - sont tout ce qu'il a pour prouver sa citoyenneté.

De sa vie, il n'a pu quitter le comté reculé

de Wajir, bordant la Somalie, à environ 680 kilomètres au nord-est de Nairobi. Il a même été emprisonné pendant près de sept mois après un contrôle d'identité.

Comme beaucoup dans la région, il a souvent dû compter sur les camps de réfugiés pour se nourrir et se loger - ce qui a joué en sa défaveur dans ses demandes de citoyenneté. En janvier, un tribunal a statué que les Somalis kényans s'étaient vu refuser à tort la citoyenneté parce qu'ils étaient désignés comme réfugiés.

Le président William Ruto a annoncé ce mois-ci que les comités de contrôle dans la région seraient abolis.

«Nous voulons que les habitants du nord du Kenya se sentent égaux au reste du pays», a-t-il déclaré dans une annonce saluée par les défenseurs des droits humains.

## Nigeria

# À Lagos, les habitants démunis face à la flambée des loyers



«Je prévois de déménager», confie Bartholemew Idowu, un salarié du secteur des transports à Lagos au Nigeria dont le loyer a augmenté de près d'un tiers avec l'inflation, bien qu'il ne sache pas encore où aller avec ses enfants.

Depuis plusieurs mois, de nombreux Nigérians vivant comme ce père de famille dans la capitale économique du Nigeria sont contraints de quitter leur logement face à la hausse constante des loyers dû à une inflation galopante.

M. Idowu a vu le prix du loyer de son appartement augmenté récemment de 28%, passant de 350.000 nairas (222 euros) par an à 450.000 nairas (286 euros), une somme importante dans le pays où le PIB par habitant est de 835 dollars (795 euros).

La fin des subventions des carburants et du contrôle des devises, décidée par le président Bola Tinubu à son arrivée à la tête du Nigeria en mai 2023, a entraîné une hausse du coût de la vie dans le pays le plus peuplé d'Afrique, qui n'a pas épargné le marché de l'immobilier.

Dans la mégapole de Lagos - 20 millions d'habitants -, où résident les acteurs et bénéficiaires de la richesse pétrolière, une classe moyenne et des millions de travailleurs pauvres de l'économie informelle, les loyers augmentent aussi bien pour les îles riches de Lagos que pour le «Mainland» (les quartiers situés sur le continent) plus pauvre.

L'inflation annuelle au Nigeria est tombé à 24,48% en janvier 2025, contre 34,80% en décembre, selon les chiffres du bureau national des statistiques.

Mais cette baisse soulage très peu les Nigérians confrontés au quotidien aux effets de la crise économique qui touche le pays.

### - CHANGER D'ÉCOLE -

«Je vais probablement devoir trouver un moyen pour supplier mon propriétaire», a déclaré Yemisi Odusanya, autrice de livres de cuisine et blogueuse culinaire de 40 ans.

Après avoir donné naissance à des jumeaux l'année dernière, elle doute de pouvoir trouver une meilleure offre ailleurs pour sa famille de sept personnes, même si son propriétaire dans le quartier de

Lekki a augmenté son loyer de 120%.

Les avocats affirment que les hausses de loyer ne peuvent pas être imposées unilatéralement, mais doivent être négociées entre les parties.

Cependant, les lois sont rarement appliquées sans la menace d'un procès, a déclaré à l'AFP l'avocat Valerian Nwadike, soulignant une augmentation des conflits entre locataires et propriétaires au cours de l'année écoulée.

Jimoh Saheed, coach sportif, a quitté son studio à Ikorodu, l'un des quartiers les plus riches de Lagos, après que son propriétaire a doublé le loyer, le faisant passer à 2,5 millions de nairas par an, il y a un an et demi.

En déménageant dans un quartier populaire, il s'est éloigné de ses clients, et ses deux enfants ont dû changer d'école.

Fin 2024, son nouveau propriétaire a augmenté le prix de son loyer de 25%.

### ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE COMPLEXE

«Cela m'affecte émotionnellement, men-

talement et même physiquement», a confié l'homme de 39 ans, dont les revenus n'ont pas suivi l'inflation, malgré une charge de travail accrue selon lui.

### Publicité

#### APPARTEMENTS

■ Vends F4 à Misserghine, rdc, sup 89 m<sup>2</sup>, 2 façades et 03 balcons, équipé de chaudière, vue jardin, acté, livret foncier - Tél : 0672.76.32.51. Visite vendredi et samedi

#### EMPLOIS

■ Médecin spécialiste cherche infirmière diplômée d'Etat, TSS horaire de 8h30 à 14h, du dimanche au jeudi, sis 29 cité du 20 Août, Canastel - Oran - Tél : 0661.34.28.27

#### VILLAS

■ A vendre près de la plage, maison de 3 pièces, cuisine, buanderie, cour, sanitaire, actée + livret foncier, à Aïn El Turck-Oran - Tél : 0542.56.09.32-0798.13.95.97

■ Particulier à Oran cherche une femme de ménage 6j/7. Tél : 0556.31.08.90

■ SARL BOUKHLEF sise au 47 rue Georges Les Castors Oran, spécialisé dans l'importation et la distribution des pneus recrute : Chargé d'importation, Commercial (05 ans d'exp min) et Magasinier (08 ans d'exp min). Envoyez vos CV par e-mail : boukhlef.pneumatiques@gmail.com : WhatsApp : 0556.73.66.40

#### AVIS DE DÉCÈS

Les familles BENAHMED, MEFTAH, AZZOZ, CHABANE, CHAOUI, ont la douleur de vous faire part du décès de la Moudjahida «HAMAMA» sœur du Chahid BENAHMED Mohamed Amine.



L'enterrement a eu lieu vendredi 28 février au cimetière Aïn el Beïda. Dieu ait son âme et l'accueille en Son Vaste Paradis.

Ta fille Assia.  
Tes sœurs Lila et Fouzia

• 2

**21.10 100% logique :  
la réponse est sous vos yeux**



11.55 Tout le monde veut prendre sa place  
13.00 Journal 13h00  
13.20 13h15, le samedi...  
14.05 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfaît ?  
16.55 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
17.55 Tout le monde à son mot à dire  
18.30 N'oubliez pas les paroles  
20.00 Journal 20h00  
20.30 20h30, le samedi

**Présenté par Cyril Féraud**  
Dans ce quiz, l'esprit de déduction remplace la culture générale. Ici, la réponse est sous nos yeux, encore faut-il savoir la trouver ! La série de questions s'échelonne de la plus facile (celle à laquelle 95 % des Français peuvent répondre) à la plus difficile (celle à laquelle seulement 1 % de la population est capable de répondre). En lice, 100 candidats s'affrontent pour tenter de décrocher la cagnotte pouvant grimper jusqu'à 100 000 euros.

**21.05 Cassandre**



10.05 Rencontres à XV  
11.15 Des régions gourmandes  
12.15 ICI 12/13  
12.55 La vie à vélo  
13.35 Samedi d'en rire  
16.45 Le jeu des 1000 euros  
17.25 Slam  
18.05 Questions pour un champion  
19.00 ICI 19/20 édition toutes régions  
19.55 Tout le sport  
20.35 Cuisine ouverte

**Série policière - France - 2024**  
**Saison 8 - Episode 4**  
Avec Gwendoline Hamon, Jessy Ugolin, Alexandre Varga, Dominique Pinon  
Une découverte macabre secoue les rives du lac d'Annecy. Un plongeur sans vie, identifié comme le successeur de l'empire Pradon, git sur la berge. Cette entreprise de navigation touristique, transmise de génération en génération, se trouve au cœur d'une enquête menée par Cassandre.

• 3

**20.24 Les as de la jungle à la rescousse**



10.32 Bluey  
10.57 Idéfix et les irréductibles  
11.55 Manger, bouger, dormir  
12.07 Jean-Michel, Super Caribou  
13.25 Un jour, une question  
13.35 Le refuge d'Audrey  
14.51 Mystery Lane  
15.49 Batwheels  
17.35 Héros à moitié  
19.00 Justin et la légende des chevaliers

**Série d'animation - France - 2013**  
**Saison 1 - Episode 12/52**  
**- Show bouillant**  
Fred se fait embarquer au Roc des Lynx, chez des femelles lynx qu'il a recrutées comme chanteuses mais qui souhaitent l'écartier de la scène musicale de la Jungle...  
20.45 Okoo-koo  
20.55 Consomag  
21.00 Caramel

• 4

**21.05 Cassandre**



10.45 Silence, ça pousse !  
12.40 Planète bleue  
13.35 Tunisie, la belle de la Méditerranée  
14.35 Les maîtres des algues  
15.30 L'île de Vancouver : un paradis sauvage  
16.25 Vol au-dessus de l'Egypte  
17.20 Pas si rares  
17.25 C dans l'air l'invité  
17.40 C dans l'air  
18.55 C l'hebdo  
20.05 C l'hebdo la suite  
21.00 Echappées belles

**Série policière - France - 2024**  
**Saison 8 - Episode 4**  
Avec Gwendoline Hamon, Jessy Ugolin, Alexandre Varga, Dominique Pinon  
Une découverte macabre secoue les rives du lac d'Annecy. Un plongeur sans vie, identifié comme le successeur de l'empire Pradon, git sur la berge. Cette entreprise de navigation touristique, transmise de génération en génération, se trouve au cœur d'une enquête menée par Cassandre.

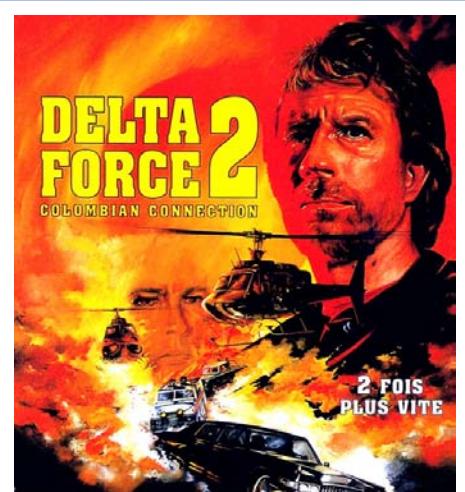
• 5

**arte**

**TMC**

10.45 Silence, ça pousse !  
12.40 Planète bleue  
13.35 Tunisie, la belle de la Méditerranée  
14.35 Les maîtres des algues  
15.30 L'île de Vancouver : un paradis sauvage  
16.25 Vol au-dessus de l'Egypte  
17.20 Pas si rares  
17.25 C dans l'air l'invité  
17.40 C dans l'air  
18.55 C l'hebdo  
20.05 C l'hebdo la suite  
21.00 Echappées belles

**10.25 Cuisines des terroirs**  
**10.50 Voyages en terres du Nord**  
**13.30 À l'abordage**  
**14.50 Grand Canyon** : Un voyage au centre de la Terre  
**16.45 Invitation au voyage**  
**17.30 Italie, l'île-prison de Gorgona**  
**18.05 Kihnu** en Estonie : une île d'un autre temps  
**18.50 Arte reportage**  
**19.45 Arte journal**  
**20.05 28 minutes** samedi  
**20.55 Empire inca** : L'histoire révélée  
**22.25 Psychothérapie et intelligence artificielle**  
Avec Peter Falk, Stephen Caffrey, Gary Hershberger, James Sutorius



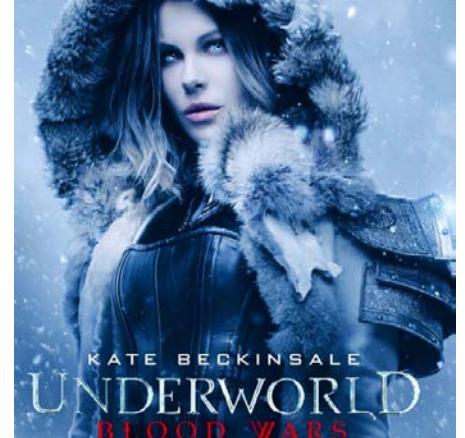
**RTL 9 20.55**

**DELTA FORCE 2**

Film d'action - Etats-Unis - 1990  
Avec Chuck Norris, Billy Drago, John P. Ryan, Paul Perri, Richard Jaeckel  
En 1990. La Drug Enforcement Administration (DEA), service américain de lutte antidrogue, tente d'arrêter le trafiquant Ramon Cota. Mais ce dernier riposte par des prises d'otages particulièrement sanglantes. La DEA fait alors appel au commando d'élite du colonel Scott McCoy, le chef de la Delta Force, et le charge de délivrer ses agents retenus dans le repaire de Cota à San Carlos, en Californie.

**CINE + FRISSTON 20.50**

**UNDERWORLD : BLOOD WARS**



KATE BECKINSALE  
**UNDERWORLD : BLOOD WARS**

Film fantastique - Etats-Unis - 2016  
Avec Kate Beckinsale, Theo James, James Faulkner, Charles Dance  
Trahie par son père, Viktor, et désormais mère de la jeune Eve, première hybride entre vampires et lycans, Selene est désormais chassée dans le monde entier, par les lycanthropes et les suceurs de sang. Aidée par David, un vampire, elle apprend que les lycans sont désormais dirigés par le terrible Marius. Pendant ce temps, Thomas, le père de David, discute avec Semira de l'avenir des vampires, menacés par les troupes de Marius.

**CINE + PREMIER 20.50**

**GARFIELD : HÉROS MALGRÉ LUI**



Film d'animation - Royaume-Uni - Etats-Unis - 2024

Garfield, le célèbre chat d'intérieur, amateur de lasagnes et qui déteste les lundis, est sur le point d'être embarqué dans une folle aventure ! Après avoir retrouvé son père disparu, Vic, un chat des rues mal peigné, Garfield et son ami le chien Odie sont forcés de quitter leur vie faite de confort pour aider Vic à accomplir un cambriolage aussi risqué qu'hilarant.

**TF1**

11.00 Téléshopping samedi

11.45 Petits plats en équilibre

11.50 Les douze coups de midi

12.55 Météo

13.00 JT 13h

13.40 Grands reportages

16.10 Les Docs du week-end

17.50 50mn Inside

19.50 Petits plats en équilibre

19.55 Météo

20.00 JT 20h

20.45 Tirage du Loto

20.50 Quotidien express

21.00 Météo



**Saison 14**

**Présenté par Nikos Aliagas**

Les candidats sélectionnés s'affrontent lors des soirées d'audition à l'aveugle de la saison 14 du célèbre télé-crochet avec comme coach Florent Pagny de retour, Vianney et deux nouvelles coaches prestigieuses, Patricia Kaas et Zaz. De toutes âges, venant de tous les horizons, ils offrent une incroyable diversité d'univers artistiques. Des amateurs de pop, rock, rap, musique classique, jazz, «The Voice» est la scène où tous les artistes peuvent s'exprimer, partager leur art et briller.

**21.10 Arnaques !**



**Présenté par Julien Courbet**

Dans la région nantaise des entreprises de rénovation font signer des devis démesurés et endettent leurs clients. Aline est une des victimes qui s'est retrouvée avec 53 000 euros de factures. À Nîmes, un organisateur de lots caritatifs a détourné plus de 12 millions d'euros qui étaient destinés à des associations d'aide aux enfants handicapés. Sur 75 155 euros de recettes, une association n'a reçu que 1 535 euros, soit à peine 2 % des fonds collectés.

**CANAL+**

08.52 Marie-Antoinette confidentielle

12.00 Têtate(s)

12.18 50e cérémonie des César 2025

13.25 Football : Arkema Première Ligue

15.35 Journal des coupes d'Europe

15.55 Canal Sport News

16.30 Rugby : Top 14

18.44 Canal Sports Club

19.50 Canal Rugby Club 1re partie



**- Perpignan / Bordeaux-Bègles**

Cette saison, Jeronimo De La Fuente et les Perpignanais prennent la majorité de leurs points dans leur stade Aimé-Giral. L'USAP qui reste au seuil de la zone de relégation ne peut pas se permettre d'abandonner des points précieux devant son public. Pour autant, les joueurs de Franck Azéma s'attendent à une rencontre difficile ce soir face aux Bordelais qui restent au coude à coude avec Toulouse dans la course au fauteuil de leader.

**PLANÈTE +**

08.46 American Pickers, la brocante made in USA

21.05 Petits plats en équilibre

21.10 Chroniques criminelles

12.37 JFK : Un destin trahi

14.33 Brian Wilson : Long Promised Road

16.10 Mystérieux objets

17.46 Ramsès le Grand

19.23 American Pickers, la brocante made in USA

**TFX**

09.00 Signé Cat's Eyes

09.55 Familles nombreuses : la vie en XXL

21.05 Petits plats en équilibre

21.10 Chroniques criminelles

12.37 JFK : Un destin trahi

14.33 Brian Wilson : Long Promised Road

16.10 Mystérieux objets

17.46 Ramsès le Grand

19.23 American Pickers, la brocante made in USA

Présenté par Karine Ferri

En octobre 2007, les secours sont appelés dans un appartement de Bruxelles.

**W9**

10.10 Absolument stars

11.40 Le hit W9

12.50 Scorpion

17.30 La petite histoire de France

**Série d'action - Etats-Unis - 2015**

**Saison 2 - Episode 11/24**

Avec Elyes Gabel, Katharine McPhee, Eddie Kaye Thomas, Jadyn Wong, Ari Stidham

17.30 La petite histoire de France

Bélier 21-03 au 20-04

Cette lunaïson dans votre douzième secteur solaire vous permet de vous recentrer autour de votre être essentiel. Profitez-en pour faire du yoga, prier ou méditer...

Taureau 21-04 au 21-05

La nouvelle Lune se produit dans votre onzième maison solaire, favorisant les projets en commun et les rencontres amicales.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Les graines que vous semez en ce moment sur le plan socioprofessionnel ont toutes les chances de donner de bons fruits aux environs de la prochaine Pleine Lune.

Cancer 22-06 au 22-07

Après la récente crise ou la remise en question sur le plan professionnel, vous avez l'occasion de rebondir différemment. Mais il vous faut planifier tout cela...

Lion 23-07 au 23-08

Comme cette lunaïson a lieu dans votre huitième maison solaire, elle est propice aux investissements audacieux et aux affaires juives. Résultats à la Pleine Lune.

Vierge 24-08 au 23-09

Les graines que vous planterez ces jours-ci peuvent donner de très bons résultats à la prochaine Pleine Lune. Assurez-vous de leur donner de l'engrais...

Balance 24-09 au 23-10

Cette nouvelle lune dans votre sixième secteur vous invite à mettre de l'ordre dans vos papiers ou à faire un peu de ménage. Consacrez un peu plus de temps à cela.

Scorpion 24-10 au 22-11

Cette nouvelle Lune dans votre cinquième maison solaire est favorable pour vos enfants ou pour vos créations. Plantez maintenant et récoltez à la Pleine Lune.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Une nouvelle Lune dans votre secteur de la famille met l'accent sur l'atmosphère au foyer. Cela vous permet de faire le point sur ce qui va et... sur ce qui pourrait s'améliorer.

Capricorne 22-12 au 20-01

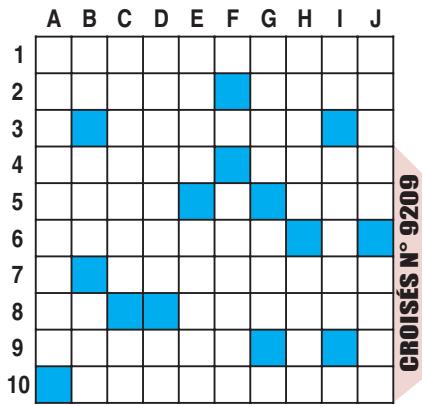
Si vous bougez vraiment dans les jours qui viennent et que vous contactez le plus de monde possible, vous pouvez espérer de bons résultats aux alentours de la Pleine Lune.

Verseau 21-01 au 18-02

Cette nouvelle lune aiguise votre appétit et vous avez envie de vous faire plaisir, alors permettez-vous un petit écart: demain soir la Lune aura déjà "tourné"!

Poissons 19-02 au 20-03

Le Soleil a rendez-vous avec la Lune... dans votre signe, c'est pourquoi on vous sollicite où l'on vous met au centre du débat. Profitez-en pour dire votre vérité !



- Horizontalement:**
- Forts effets de serre.
  - Crier. Il fait toujours une réflexion à ce qu'on dit.
  - Y aller si besoin.
  - Fait les belles poires russes. Plane.
  - Mourut. Ne manque pas d'adresse.
  - Montes tout bêtement.
  - Elle n'a plus de tabourets dans la salle à manger.
  - Phon: retour d'âme. Gorgée.
  - Pli.
  - Bon son ne saurait mentir.
- Verticalement:**
- A. En croissant des sons.
  - B. Floué. Il est aux petits soins avec les arabes ! Tasse à l'anglaise.
  - C. Sauries. Pièce de roman.
  - D. Etat de sérénité suprême. Eléments de classe.
  - E. Ordonne. Aussi sèches que ça !
  - F. Boule.
  - G. Faire l'original. Juste ciel !
  - H. Terre de Sienne, terre d'ombre.
  - Vierges aux Antilles.
  - I. A la niche. Objectif.
  - J. Poissons. Service auto.

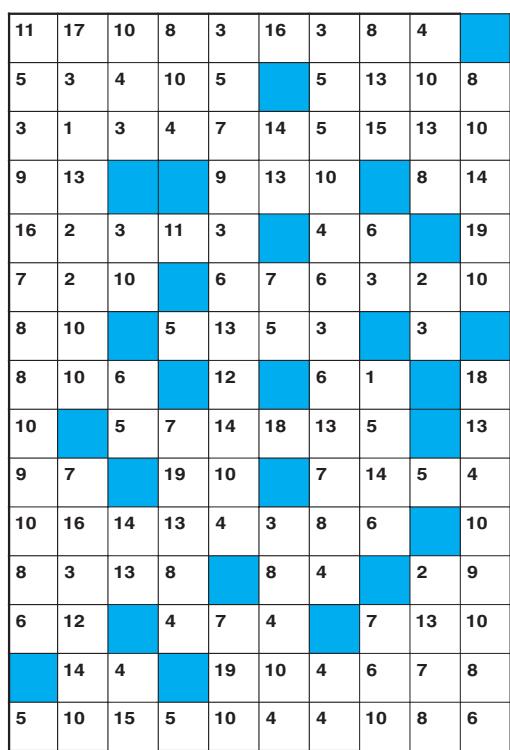


ACCALMIE - AERATION - AFIN - ARRET - BONHEUR - CAVE - CEREMONIE - CIVILITE - CLEMENCE - ECONOMIE - ESPERANCE - ESPOIR - FETE - GENEROSITE - GERANIUM - INTELLIGENCE - JOINDRE - LIESSE - MAISON - MELANCOLIE - MIROIR - MUSE - NACRE - NATURE - NORD - OISEAU - OURS - PALME - PETARD - PIEGE - PRECOCITE - QUEUE - RELIQUAT - RIRE - TACT - TARDER - TENDRESSE - TOURNER - ZENITH.

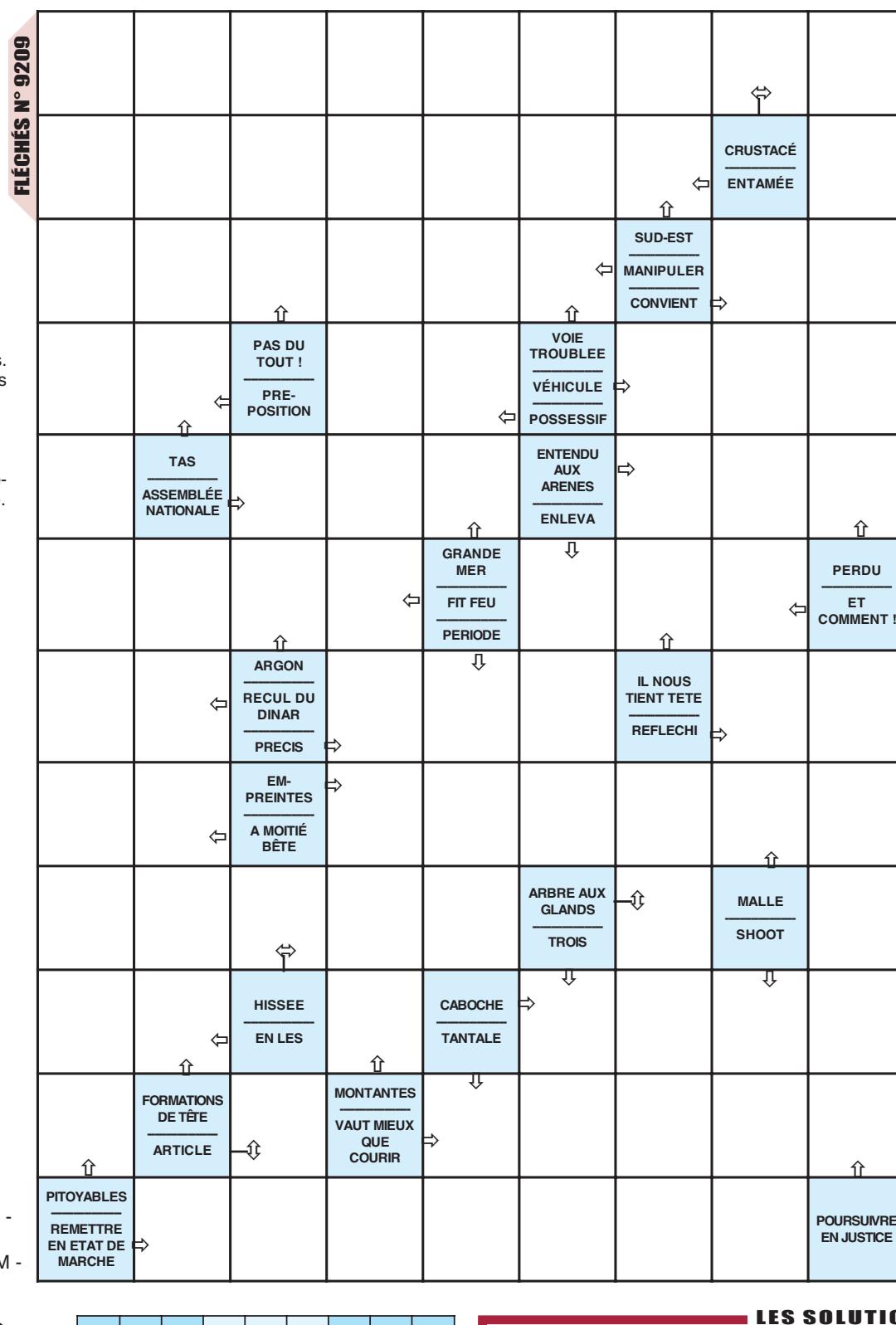
Les 8 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est un terme. Mon 2e est l'action de recueillir de l'argent pour les œuvres charitables.

Mon tout est un tapis collé sur le sol.



## Jeux proposés par Chérifa Benghani



CODES N° 9209



10 ERRREURS



FLECHES N°9208

CROISÉS N°9208



FOUILLES N° 9208 : MARATHON (Ma-Rat-Thon)

SUDOKU N°2208



CODÉS N° 9208



**Afghanistan :  
plus de 500.000  
déplacés  
climatiques  
en 2024**



Plus de 500.000 Afghans ont été déplacés en 2024 du fait d'inondations, de la sécheresse ou d'autres catastrophes climatiques, a annoncé jeudi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). D'après un nouveau rapport de l'agence onusienne, près de neuf millions de personnes ont été affectées l'an dernier par des aléas climatiques dans le pays, l'un des plus pauvres au monde mais aussi l'un des plus vulnérables aux effets du changement climatique.

En 2024, «près de neuf millions d'individus ont été affectés par des aléas climatiques (...) et plus de 500.000 ont été déplacés par des inondations, la sécheresse et d'autres catastrophes», indique le rapport de l'OIM. Selon cette source, 59% des déplacés se sont établis dans leur province d'origine et la plupart d'entre eux proviennent des régions de Hérat et de Farah (ouest). Dans le sud-ouest du pays, des inondations ont causé la mort de 39 personnes en deux jours, d'après les autorités locales.

**Le distributeur français Casino licencie 2.200 travailleurs**



Les plans sociaux décidés en 2024 par le distributeur français Casino (Monoprix, Franprix) vont inclure, au «total» 2.200 licenciements, a annoncé vendredi Philippe Palazzi, directeur général du groupe.

Sur les quelque 3.000 suppressions de postes prévues par ces plans sociaux, plus de 1.000 reclassements internes de salariés ont pu être réalisés par le groupe, a précisé Philippe Palazzi, à l'occasion d'une conférence de presse de présentation des résultats du groupe en 2024.

«Près de 90% des licenciements» ont été «notifiés à ce jour» a indiqué le directeur

Philippe Palazzi. Sur les réseaux sociaux, des images montrent la mosquée presque entièrement détruite. La branche locale du parti de gauche La France insoumise (LFI) a réagi, indiquant que l'association qui gère cette mosquée avait «reçu différentes lettres de menaces au cours de ces dernières années». «Ce bâtiment de l'association cult

turelle franco-turque avait déjà été la cible, ce mois-ci, de tags injurieux et xénophobes contre nos compatriotes», ajoute LFI. Selon la patronne du parti Les Ecologistes, Marine Tondelier, «l'extrême droite attise la haine islamophobe tandis que le gouvernement reste silencieux face à sa banalisation dans l'espace public».

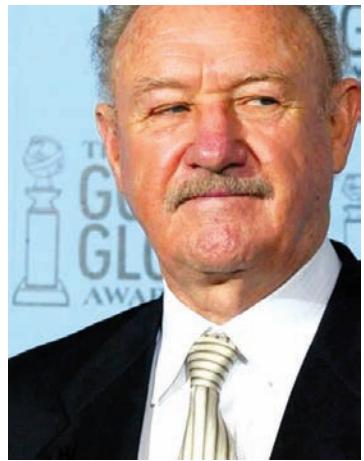
**Le président  
Xi Jinping déclare  
que l'économie  
chinoise est  
confrontée à de  
nombreuses  
difficultés**

Le président chinois Xi Jinping a déclaré que l'économie du pays était toujours confrontée à de «nombreuses difficultés» dans un article à paraître, ont indiqué vendredi les médias d'Etat, avant la session annuelle du Parlement chinois qui débutera la semaine prochaine.

«Présentement, l'impact défavorable de changements extérieurs s'est aggravé, et l'économie chinoise est confrontée à de nombreuses difficultés et défis», a écrit M. Xi dans un article publié dans Qiushi, le journal officiel du Parti communiste au pouvoir, a indiqué l'agence de presse Xinhua. «En temps, il faut reconnaître que les bases économiques de la Chine restent solides, avec de nombreux avantages, une forte résilience et un vrai potentiel», a ajouté le dirigeant chinois.

Les dirigeants chinois devraient élaborer des mesures en réponse à l'annonce du président américain Donald Trump d'imposer des droits de douane supplémentaires de 10% sur les importations chinoises.

**Décès de l'acteur  
américain  
Gene Hackman**



L'acteur multi-oscarisé américain Gene Hackman et son épouse, la pianiste classique Betsy Arakawa, ont été retrouvés morts mercredi à leur domicile de Santa Fe, au Nouveau-Mexique, ont annoncé jeudi plusieurs médias américains. Considéré comme un géant d'Hollywood, Gene Hackman, était âgé de 95 ans, et était apparu pour la dernière fois à l'écran dans le film «Bienvenue à Mooseport» (2004). Né en 1930, l'acteur avait remporté deux Oscars, notamment celui du meilleur acteur en 1971 pour son rôle dans «French Connection», où il campait le légendaire flic Jimmy «Popeye» Doyle.

Il avait ensuite remporté en 1993 l'Oscar du meilleur second rôle pour sa performance dans «Impitoyable», de Clint Eastwood, où il y campait un ancien tueur devenu shérif d'une petite ville du Wyoming. Au fil des années, l'acteur avait travaillé avec de nombreux grands noms du cinéma, notamment Francis Ford Coppola dans le film «Conversation secrète», Christopher Reeve dans «Superman» et Al Pacino dans le méconnu «L'Epouvantail», un film dont Gene Hackman disait qu'il était le préféré de toute sa carrière. L'acteur avait annoncé en 2008 sa «retraite» des plateaux de cinéma.

**Le Quotidien  
d'ORAN  
Edition Nationale d'Information**

**Une mosquée ravagée par  
un incendie criminel en France**



Un incendie a ravagé dans la nuit de mardi à mercredi la mosquée de Jargeau, dans le centre de la France, alors que les fidèles s'apprêtent à entrer dans le mois sacré du Ramadan, ont rapporté des médias. L'incendie est survenu mercredi soir à la mosquée de Jargeau dans le Loiret, ont précisé ces médias. Sur les réseaux so-

ciaux, des images montrent la mosquée presque entièrement détruite. La branche locale du parti de gauche La France insoumise (LFI) a réagi, indiquant que l'association qui gère cette mosquée avait «reçu différentes lettres de menaces au cours de ces dernières années». «Ce bâtiment de l'association cul-

**EDITORIAL**  
Par Abdou BENABBOU

**LE RAMADAN PLUS  
QU'UNE DIMENSION  
RELIGIEUSE**

humain. En jeûnant, il s'oblige alors à garder ses pieds sur terre, et il détourne ses yeux des étalages des marchés pour les orienter vers le ciel, heureux et coupable en même temps de savoir que dans un monde torturé, il s'en tire on ne peut mieux.

Pêle-mêle, il s'accorde du confort relatif que lui procure la providence quand son esprit endosse chaque matin et chaque jour les calvaires insoutenables de milliers de ses semblables, martyrisés par le sort et par la folie humaine. Des millions d'êtres dans plusieurs contrées du monde dorment à ceux découverts

faute de toits. L'errance et la pauvreté sont leurs seuls attributs.

Des millions d'autres meurent de soif et de faim et ont depuis longtemps des ramadans particuliers toute l'année. Ceux-là maîtrisent le vrai sens d'une gorgée d'eau et d'un bout de pain.

Jeûner curieusement procure une immense satisfaction à s'enrichir d'un humanisme et d'une dignité lorsqu'on l'en parvient à se rendre compte de sa faiblesse et de sa vulnérabilité.

Le ramadan sacré a plus qu'une dimension religieuse. Il offre la latitude et la bénéfique recommandation de convoquer le soi pour que l'homme plus que s'appliquer sur son devoir de foi, quantifie aussi sa représentation. Il permet d'être le grand juge de soi.